

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Mimi en chiffres et charme

- Les trois axes majeurs du gouvernement
- Le retour au quinquennat confirmé
- Un marathon serein de 7H et 80 orateurs



P.5,6,7,8

MARCHANDS DE SANDAGA
DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE P.3

L'UMS dénonce un
"manque de respect"



KUMBA IRON ORE - ÉTAT DU SÉNÉGAL

Vers la paix
des braves P.2

DJIBY GUISSÉ - MUSICIEN

"Nous voulons retrouver
notre popularité
au Sénégal" P.4



DPG, Der et Dias, couple de feu



Deux images fortes ont marqué la Déclaration de politique générale d'hier. L'une des images montre le professeur Iba Der Thiam dans une posture de sagesse, saluant la déclaration de politique générale d'Aminata Touré qui, à son avis, fera date. Iba Der Thiam a expliqué qu'il n'était pas dans une posture nihiliste et qu'il savait apprécier les choses dans leur juste valeur. L'autre image forte, c'est sans nul celle du jeune Barthelémy Dias flinguant le groupe Eiffage qui bénéficie d'une

concession de 30 ans sur l'autoroute à péage alors que cela n'est même pas pensable en France. Barth a parlé d'escroquerie et pris la défense des intérêts de l'Etat du Sénégal. Selon lui, les usagers de l'autoroute à péage devraient payer à l'Etat du Sénégal, plutôt qu'à une société étrangère qui a juste mis 61 milliards pour 20 kilomètres. Alors que l'Etat du Sénégal a mis 193 milliards de francs Cfa et les bailleurs 125 milliards (prêts). Enfin une voie patriote dans la grisaille ? ■

Magal Touba : La loi bientôt votée pour en faire un jour chômé et payé

Le Magal de Touba sera déclaré journée chômée et payée. L'annonce a été faite par le Premier ministre Aminata Touré hier, lors de sa déclaration de politique générale. Selon Mimi Touré, le décret sera envoyé à l'Assemblée nationale pour qu'il soit modifié en loi. Ce qui fera, le cas échéant, du Magal un jour férié à l'instar de la Tamxarit ou du 1er mai. A EnQuête, on espère que cette initiative sera accompagnée d'une mesure de rationalisation des autres jours fériés... Pour qu'il n'y ait pas de baisse de la productivité et que surtout, le taux de croissance de 6% soit dépassé en 2017...

Boycott: Frustré, le député Amath Cissé quitte l'hémicycle

Au sein du groupe parlementaire Benno Bokk Yaakaar, le feu couve toujours. En plus des députés Mame Khary Mbacké, Cheikh Diop Dione, d'autres frustrés s'ajoutent à la liste. Il en est ainsi de Amath Cissé, qui a boycotté la DPG de Mimi Touré. Motif : On a refusé de lui donner la parole. "Aucun représentant de Sédhiou n'a eu droit à la parole", dénonce-t-on. Le même sort a été réservé à Me Djibril War, président de la commission des lois. Mais, contrairement à Amath Cissé, ce responsable de l'Alliance pour la République (Apr) a préféré rester dans l'hémicycle et ruminer sa colère.

Faim : Latif "sauve" ses collègues avec ses biscuits

Sept tours d'horloge, c'est le temps qu'a duré la DPG du Premier ministre Aminata Touré. Ce qui a naturellement déteint sur les ministres dont certains somnolaient grave. Tenaillé par la faim, le porte-parole du gouvernement n'a pas hésité à sortir un paquet de biscuits qu'il avait par-dessus lui, et se mit à grignoter discrètement. Ayant le sens du partage,



Latif passe le paquet à son collègue des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, qui s'est servi à souhait. Discrètement... Le paquet fera le tour du gouvernement avant que le Premier ministre ne s'en saisisse. Il fallait voir comment Mimi Touré dissimulait le passage du biscuit dans sa bouche. Nāw ! Faim quand tu tiens !

Assemblée : Pour Moustapha Niasse "les députés travaillent"



Décidément, Moustapha Niasse n'aime pas l'étiquette qui est collée aux députés. Contrairement à l'opinion la plus partagée, le président de l'Assemblée nationale estime que "les députés de l'assemblée travaillent, même si on ne le voit pas". Pour lui, le travail des parlementaires ne se résume pas aux séances plénières. "C'est l'aboutissement d'un travail déjà fait", dit Niasse. "Les députés travaillent dans leur bureau, en commission, dans leurs localités respectives", indique-t-il. De quoi fait rire des députés de la mouvance présidentielle qui rappellent à Moustapha Niasse cette anecdote : "Un jour, on a été en commission et il n'y avait que 4 députés présents devant le ministre. Le président de la commission a voulu valider les travaux, je me suis opposé parce qu'on n'avait pas atteint le quorum. Il a fallu qu'il aille chercher deux députés dans le hall de l'Assemblée pour faire valider". Autrement dit, peu de députés accordent de l'importance aux travaux de commission.

Dakar en voie de se réconcilier avec Kumba Iron Ore

Birane Diouf, directeur général de MIFERSO, louant les capacités financières et techniques de cette multinationale, a déclaré lundi à Louga, que l'Etat du Sénégal serait disposé à travailler de nouveau avec Kumba Resources, même si cette firme n'a pas encore montré une intention dans ce sens. C'était au moment où la société sud-africaine faisait du social dans la zone, inaugurant, par son directeur général Robert Brouwnlee, un centre polyvalent pour handicapés qu'elle a financé. Piquant du procédé, l'argent ayant servi à financer ladite structure provient des 37,5 milliards de francs Cfa que l'Etat du Sénégal a versés à la société minière. Les nuages se dissipent donc, mais Robert Brouwnlee veut rester prudent : "Nous n'avons encore rien décidé concernant cette mine. Notre

société est dans une phase d'évaluation des capacités minières de toute l'Afrique de l'Ouest. Nous sommes intéressés par toutes les mines".

Kumba Resources, société sud-africaine, avait été le partenaire stratégique pendant longtemps, voulant investir dans l'affaire 1 250 milliards de F Cfa. Puis vint le Président Wade, qui estima que le projet n'avancé pas et se tourna derechef vers l'Indien Arcelor Mittal. Si c'est le Sénégal qui avait rompu avec Kumba, c'est Mittal qui lâcha le Sénégal. Il a fallu donc à l'Etat de dédommager Kumba à hauteur de 37,5 milliards, alors que le gouvernement espère réparation ultérieure de la part de Arcelor Mittal sur qui il a eu gain de cause, le 3 septembre dernier, au tribunal arbitral de Paris. Or, c'est à un reflux qu'on assiste aujourd'hui, puisque le Sénégal est en train de se rabibocher avec Kumba Resources, devenu entre temps Kumba Iron Ore. ■

IPRES-CSS : Un guichet unique d'immatriculation en gestation

Un guichet unique d'immatriculation pour l'Institution de prévoyance retraite du Sénégal (IPRES) et la Caisse de sécurité sociale (CSS) sera bientôt installé pour aller vers la concrétisation de la fusion entre les deux institutions de prévoyance sociale. L'annonce est du président du Conseil d'administration de la CSS, Mamadou Racine Sy, hier, en marge de la Conférence internationale sur la prévoyance sociale qui se tient à Dakar. "Nous allons vers cette voie. C'est pourquoi nous avons discuté en Conseil d'administration de la création d'un guichet unique d'immatriculation, un préalable vers la fusion", a-t-il dit. Pour le Président du Conseil d'administration de la CSS, le Sénégal constitue une exception avec deux institutions de prévoyance sociale. "Il faut que ces branches soient réunies dans une seule institution", a-t-il encore souligné, parlant d'hérésie.

Rufisque : Décès de Samir Abourizk, leader de Démocratie citoyenne

L'homme politique et ancien député Samir Abourizk est décédé



hier lundi à Dakar. C'est la RFM qui a annoncé qu'elle tient la nouvelle des propres enfants du Sénégalais d'origine libanaise. Selon la même source, le leader de Démocratie citoyenne (DC) a succombé à un accident vasculaire cérébral (AVC). Samir Abourizk a été membre fondateur de la Convention des démocrates et patriotes (CDP/Garab-gi), avec le professeur Iba Der Thiam, qu'il quittera pour fonder DC. Il sera inhumé jeudi prochain au cimetière de Rufisque.

Union du clergé du Sénégal : Abbé Simon Guedj Niakh nouveau président de Dakar

L'UCS/Dakar sera présidée pour les trois prochaines années par l'Abbé Simon Niakh, curé de la paroisse Saint François Xavier de Fadiouth et Curé-doyen de la Petite Côte. Il est âgé de 38 ans et prêtre depuis le 29 juin 2002, selon seneglise.net. Sur son parcours pastoral, il faut retenir qu'il a été affecté pour la première fois, comme vicaire à la paroisse Notre Dame de la Paix à Thiadiaye en 2002. Il s'est ensuite retrouvé à la paroisse Saint Esprit de Diohine en 2005 avant d'arriver à la paroisse Saint François Xavier de Fadiouth en 2007. C'est à partir d'octobre 2012 qu'il devient curé de cette paroisse. L'un des grands chantiers qui se dessine pour la nouvelle équipe est l'organisation de la prochaine Assemblée générale de l'Union du Clergé Sénégal regroupant l'ensemble du clergé diocésain des sept diocèses du pays, en septembre 2014 dans l'Archidiocèse de Dakar.

Dialogue interreligieux : Les clochers en symphonie le 5 novembre

"Faire communiquer les responsables et adhérents des différentes religions, afin de rendre encore plus solide la cohabitation religieuse au Sénégal". C'est la volonté de la Fondation Konrad Adenauer (FKA), l'ambassade d'Israël, l'université Cheikh Anta Diop et l'Association sénégalaise pour le co-développement (ASECOD), qui organisent, à partir du 5 novembre, un colloque sur le dialogue interreligieux, indique un communiqué qui nous est parvenu. Pendant deux jours, la rencontre se déroulera au siège de la FKA et portera sur le thème : "Plaidoyer pour le dialogue interreligieux : religion, éducation et citoyenneté". Pour dire qu'au Sénégal, le dialogue interreligieux respire.

ENQUÊTE

vPublications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :
Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Momar Dieng - Politique
Maquette : **Penda Aly Ngom**,
Maguette Diop
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90

CONTRE LE RECASEMENT DE MARCHANDS DEVANT LE TRIBUNAL DE DAKAR

Abdou Aziz Seck : “La meilleure riposte, c'est cesser le travail”

“Un manque de respect vis-à-vis de la Justice !” C’est ce que le président de l’Union des magistrats sénégalais (UMS) pense de la décision des autorités de recaser certains commerçants du marché de Sandaga sur un site situé en face du Palais de justice Lat Dior. Dans cet entretien avec EnQuête, El Hadj Abdou Aziz Seck invite ses collègues magistrats, ainsi que le Bâtonnat et le Syndicat des travailleurs de la justice (Sytjust), à un arrêt de travail jusqu’à ce que les autorités renoncent à ce projet de recasement près de la devanture du tribunal.

■ PAR FATOU SY

La décision des autorités de recaser une partie des commerçants de Sandaga devant le Palais de justice de Dakar ne vous enchante pas, pourquoi ?

L'idée ne nous enchante pas du tout. Vous avez remarqué que des personnes qui n'avaient pas l'habitude de parler, en l'occurrence le Premier président de la Cour d'appel de Dakar (Demba Kandji, NDLR) est monté au créneau pour dénoncer cet état de fait. Ce que nous ressentons dans cette affaire, c'est un manque de respect. Parce que nous ne pouvons pas concevoir qu'on vienne installer un marché devant le Palais de Justice qui est la vitrine du pouvoir judiciaire au Sénégal. Le préfet ou le maire - j'ignore qui, en dernier ressort, a pris cette décision - n'aurait pas l'idée d'aller installer un marché devant la Primature ou la Présidence de la République ou même devant l'Assemblée nationale. Donc cette situation, nous la considérons comme un manque de respect et nous estimons qu'il appartient aux acteurs du pouvoir judiciaire

notamment les magistrats, les greffiers, les avocats et tous les autres de riposter.

Et comment ?

Personnellement en tant que président de l'Union des magistrats sénégalais (UMS), je pense que la riposte la meilleure, c'est de cesser tout simplement de distribuer la justice. Qu'on ne juge pas, qu'on ne délivre aucun acte parce que la Justice, on ne peut pas la distribuer dans une ambiance ou dans un environnement d'insécurité et de désordre. Et vous savez qu'au Sénégal, les marchés sont des endroits où règnent le désordre et l'insécurité. Pour vous en convaincre, il suffit d'interroger les habitants de HLM, de Castor, qui ne cessent de se plaindre des désagréments qu'ils subissent du fait de la proximité avec le marché. C'est vraiment faire preuve de manque de respect que de venir installer un marché devant le Palais de justice. A mon avis, tout ce qu'il y a lieu de faire, c'est de cesser de distribuer la justice parce qu'on ne peut distribuer la justice quand il y a une insécurité. Vous vous imaginez qu'au moindre mou-

vement, les gens peuvent sortir du marché et envahir le tribunal. Moi, l'appel que je lance aux collègues, aux avocats, aux greffiers, à tout le personnel judiciaire, c'est de cesser le travail tant que le marché n'aura pas quitté les environs du Palais de justice.

N'êtes-vous pas en train d'appeler à la grève, alors que les magistrats n'en ont pas le droit ?

Je n'appelle pas à la grève. Je pense tout simplement que le pouvoir judiciaire, comme le dit la Constitution, est un pouvoir, et si les autorités ne le savent pas, il nous appartient, à nous les acteurs, de le leur faire comprendre.

A votre avis, qu'est-ce qui explique ce revirement des autorités alors que du temps où Aminata Touré étaient ministre de Justice, elles avaient reculé ?

Moi, je constate que quand Madame le Premier-ministre était Garde des Sceaux, il était prévu de

recaser une partie des marchands ambulants devant le Palais de justice. Nous nous étions offusqués de la situation et le Garde des Sceaux avait pris des mesures pour qu'elle cesse. Il m'est revenu qu'en tant que Premier ministre, elle avait pris l'engagement de faire en sorte que les marchands de Sandaga ne soient pas recasés ici. Donc j'ignore ce qui s'est passé entre temps, mais le fait est que nous, nous constatons qu'ils sont en train d'installer des bâches et des cantines devant le tribunal. Pour nous, cette situation-là n'est pas acceptable.

Avez-vous saisi votre ministre de tutelle à ce propos ?

L'actuel Garde des Sceaux n'était pas à Dakar quand la situation se présentait mais j'en ai parlé à son directeur de cabinet. Je sais que le Premier président de la Cour d'appel a saisi les plus hautes autorités. Mais comme je l'ai dit tantôt, cette situation ne fait que traduire un manque de respect vis-à-vis de la Justice.

Si les autorités ne reculent pas, que ferez-vous ?

Je suis le président de l'UMS, certes, mais je vais consulter le Bâtonnat et le Sytjust (Syndicat des travailleurs de la justice, NLDR) et nous allons riposter à la hauteur de l'affront qui nous est fait. Moi je le dis encore, il faut cesser de distribuer la justice tant que cette situation demeure.

Il y a aussi des menuisiers qui sont revenus aux abords du tribunal alors qu'ils avaient été déguerpis...

C'est toujours ce que je vous ai dit, si on avait mis la justice à sa place, toute cette situation ne se présenterait pas. ■

ESCROQUERIE FONCIÈRE PRÉSUMÉE

Le leader du MRS encourt six mois de prison

Six mois de prison ferme. C'est la peine que risque le leader du Mouvement républicain pour la solidarité (MRS), Macodou Dieng, traduit hier devant le tribunal des flagrants délits de Dakar pour escroquerie foncière.

Le candidat déclaré à la mairie de Rufisque, Macodou Dieng, est-il un délinquant primaire ou un habitué des faits d'escroquerie ? D'un côté, le substitut du procureur relève que le nom du leader du Mouvement républicain pour la solidarité (MRS) revient dans plusieurs dossiers. De l'autre, c'est la première fois que Macodou Dieng comparaisait hier devant le tribunal des flagrants délits de Dakar. Mieux, dans la procédure dans laquelle il faisait l'objet d'instruction, il a bénéficié d'un non-lieu. Ce qui fait dire à ses conseils que le leader rufisqueois est un "délinquant primaire".

Las ! Le substitut du procureur, lui, considère que Macodou Dieng mérite six mois de prison pour avoir vendu un terrain litigieux à El Hadj Malick Diop. Il s'agit d'un lot de sept parcelles de terrains cédées à 26,5 millions de francs Cfa. Seulement, au moment de la mutation, l'acquéreur s'est heurté au refus du notaire, car le terrain situé à SIPS est litigieux et que le parquet a même ordonné la suspension de toute mise en valeur du site. A l'origine, l'État avait exproprié les propriétaires pour y construire une zone franche industrielle. Vingt (20) ans après l'expropriation, la cause d'utilité publique évoquée n'a pas été respectée puisque le projet n'arrive pas à sortir de terre. C'est ainsi que des propriétaires, notamment la famille Thiombane, ont entrepris une procédure de rétrocession. Ainsi, en juillet 2003, la justice a délivré une ordonnance de rétrocession à la famille Thiombane. Une décision confirmée en 2005 puisque

L'État a perdu son pouvoir. Et du fait de cette procédure, la famille Thiombane n'a pu jusqu'à présent procéder à une inscription au niveau de la conservation foncière. Donc, aux yeux du parquet, c'est en toute connaissance de cause que Macodou Dieng, mandataire de la famille Thiombane, a cédé le terrain.

Entendu, le prévenu, patron de l'Entreprise de promotion immobilière (EPI), a tenté de faire porter le chapeau à ses partenaires. Il a laissé entendre que c'est pendant qu'il était en voyage que son agent commercial a conclu la transaction avec El Hadj Malick Diop. "A mon retour, je lui ai dit que mes partenaires se devaient de lui expliquer clairement l'état des terrains", s'est défendu l'agent immobilier. Quoi qu'il en soit, la défense considère que El Hadj Malick Diop ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Aux yeux des conseils de Macodou Dieng, la partie civile savait que la transaction était sous condition suspensive du fait que la vente ne sera effective qu'après la transcription par la conservation foncière. Ils ont plaidé la relaxe pure et simple.

Quant à la partie civile, qui a reçu une maison et deux véhicules de la part du prévenu, elle a demandé que ses intérêts soient réservés. Le temps de vérifier si la maison qu'on lui a proposée appartient bel et bien à l'épouse du prévenu. Le tribunal rend son délibéré mercredi prochain. D'ici là, Macodou Dieng est retourné en prison puisque les juges ont refusé de lui accorder la liberté provisoire. ■

F. SY

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 Du peuple au Peuple

**Ministère de la Santé
 et de l'Action Sociale**

**CENTRE HOSPITALIER NATIONAL
 UNIVERSITAIRE DE FANN**

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ

Dénomination du Marché	Fourniture de films tomodesatometrie et de reactifs pour :inogramme et gaz de sang (ADD N° 048-12/MSAS/CHNUF)				
Référence et date de publication de l'avis d'appel d'offres du marché	Lettre d'invitation du 13/07/2013.				
Nombre d'offres reçues et leur descriptifs	Un (01) offre : MDS FSR TBS MRS AFRIMED				
Référence et date de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché	L'enquête N°687 du 23/06/2013.				
Attribution Definitive	Nom des soumissionnaires	Adresse des soumissionnaires	Référence des lots	N° et date d'immatriculation	Montants en F CFA JET/ID
	ESR	41, rue mal Carreé Santance Doucoure Mbour, Ndaye Diwan	Sous lot 1, 1.1 Films pour cytogramme AGFA	E1758 du 30/09/2011.	24.410.000
			Sous lot 1.2 Films pour cytogramme FUJIF	E1760 du 30/09/2011.	
	MRS	216 Saut Urban Elton Marine Dakar	Sous lot 1.3 Films pour cytogramme KODAK.	E1762 du 30/09/2011.	13.800.000
	TBS	Sicap Socie Coor 3 Vill N°16/A Dakar	Lot 2 Fourniture de reactifs d'inogramme et gaz de sang	E1762 du 30/09/2011.	8854.000
Délai d'exécution	15 jours à partir de la date de notification du bon de commande.				

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 85, alinéa 4 du décret N°2011-1048 du 27 juillet 2011 du Code des Marchés publics.

**_____
 Pour le Directeur et P.O**

**Le Chef des SAF du CHNU de FANN
 Mamadou Lamine DIENG**

EN PRIVÉ AVEC... DJIBY GUISSÉ, MUSICIEN

“Ne plus perdre notre popularité au Sénégal”

Souvent absents du territoire pour se plier aux exigences de leur choix musical, les frères Guissé semblent perdre du terrain au Sénégal. Aujourd'hui, la fratrie est résolue à reconquérir le public national sensible au folk. A quelques semaines de la sortie internationale de leur deuxième album "Entre nos mains", l'un des frères, Djiby Guissé, se confie à EnQuête.



■ PAR ALMAMI CAMARA

Comment se présente aujourd'hui la carrière artistique des frères Guissé ?

Comme on n'est jamais satisfait, je dirais que la carrière des frères Guissé est plus ou moins bonne. Nous sommes un groupe qui ratisse large avec des ambitions vraiment grandes. Cela veut dire qu'on ne s'est jamais limités à satisfaire seulement le public sénégalais. C'est la raison pour laquelle on a du mal à être jugés comme des Sénégalais à l'étranger. Pas plus tard que le mois de juillet dernier, après le premier spectacle qu'on a donné dans un cabaret au Canada, le gérant avait demandé au promoteur si nous étions vraiment des Sénégalais. C'est une interrogation qui a été suscitée par notre style musical. Nous faisons une musique réfléchie et avant-gardiste. Notre musique n'est pas dansante. Ce qui nous intéresse, c'est d'avoir juste un pied chez nous et de garder le contact avec le public sénégalais qui aime notre musique. Mais nous avons aussi le devoir de satisfaire un public diversifié à l'étranger. C'est donc pour cette raison que j'ai dit tantôt qu'on se porte plus ou moins bien. Parce que d'un côté, on gagne quelque chose et d'un autre, on perd. Notre ambition est de travailler sérieusement pour ne plus perdre notre popularité au Sénégal.

Qu'est-ce que vous gagnez exactement ?

Ce que nous gagnons, c'est d'être compris par un public à l'extérieur du Sénégal. C'est aussi le fait de faire des collaborations et de pouvoir communiquer à l'étranger. Par contre, nous perdons du terrain au Sénégal où nous occupons une place dans le paysage

l'arrangement desquelles nous avons pensé local, et les autres seront purement dédiées à l'international.

Combien d'albums comptent les frères Guissé ?

Les frères Guissé ont un album international et deux en collaboration. Le premier a été réalisé avec un groupe de jazz hollandais et pour le second, nous avons travaillé avec Léonie Jensen qui est une folk-singer hollandaise. C'est avec cette dernière que nous avons eu à faire une cinquantaine de concerts en Hollande. Par ailleurs, la carrière des frères Guissé a cette particularité d'avoir tourné pendant dix ans avant de sortir leur premier album, ce qui n'est pas évident. L'album "Yakaar" est sorti il y a quatre ans aujourd'hui. Vous savez très bien que les promoteurs de spectacles ne programment jamais un groupe qui n'a pas de disque, mais les frères Guissé ont eu cette chance d'avoir longtemps tourné avant de sortir leur premier album. Cela dit, nous avons quatre productions locales dont "Fama" qui était sortie en 1995. Notre prochain album international, intitulé "Entre nos mains", ne va pas tarder à sortir. Déjà, nous avons des distributeurs qui nous attendent en France, en Belgique et en Angleterre. La musique étant en crise aujourd'hui, il faut travailler pour avoir son produit d'abord avant de chercher des partenaires.

Néanmoins, nous continuons à tourner. Après le Canada, nous allons bientôt nous rendre aux USA pour donner une série de concerts.

ner une série de concerts.

Est-ce que le style folk marche bien ?



Le folk marche mais la musique et l'art en général sont en crise. Le folk marche parce que c'est une musique universelle à cheval entre l'international et le local.

Mais vous ne faites pas que du folk...

C'est exact. Notre spécialité ne se limite pas seulement à faire de la musique de scène. Nous faisons aussi de la musique privée pour les institutions nationales et internationales. Nous avons réalisé beaucoup de musiques de films. Parce que nous estimons qu'en matière de créativité, il faut être fort en composition pour pouvoir le faire. Nous avons plusieurs musiques de films à l'échelle internationale. Je citerai comme exemple : "Cuba, une odyssée africaine" et "La maison des Saoud" où personne ne pouvait imaginer que c'est les frères Guissé, parce que c'est une musique orientale. Lorsqu'on nous a envoyé le scénario, nous avons tout de suite pensé à travailler avec des techniciens pakistanais et turcs. Depuis les années 1700, chaque roi de la famille des Saoud avait son lot de succès et d'échec, et il y avait une musique pour chaque époque. Nous avons fait ce travail avec beaucoup de finesse. Les films ont remporté plusieurs prix dans le monde du cinéma.

Où en êtes-vous avec le projet "Sénégal folk" ?

C'est suspendu pour le moment. Le projet "Sénégal folk" a été financé par le Programme de soutien aux initiatives culturelles (Psic) sous l'égide de l'Union européenne. Aujourd'hui, il n'y a aucun fonds dégagé pour soutenir les initiatives culturelles. Il nous faut des mécènes ou des fonds pour financer des manifestations culturelles, ce n'est pas évident qu'on y arrive sans soutien. On peut compter du bout des doigts le nombre de festivals qui existent au Sénégal. Allez au Maroc ou plus près de nous au Mali et vous comprendrez que la culture ne peut se développer sans subvention. La culture est notre identité et la seule richesse qui nous reste. Notre combat est de la défendre. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'organiser notre propre festival sur l'environnement au niveau du parc zoologique de Hann tous les deux ans.

Avez-vous été soutenu par le ministère en charge de l'Environnement ?

L'année dernière, nous avons reçu du ministère de l'Environnement la somme de 500 000 francs Cfa. Je pense qu'au moment où l'on parle de rupture, il est temps que les Sénégalais changent d'habitude et de mentalité pour une évolution nouvelle. On en a besoin pour être en phase avec le monde qui avance à une grande vitesse. Le slogan que nous voulons faire passer auprès des populations sénégalaises c'est : "Le changement, c'est d'abord nous."

En qualité de président de l'AMS (Association des métiers de la musique du Sénégal), quelle est votre feuille de route ?

D'abord, il est bon de rappeler que je suis membre fondateur de l'AMS depuis sa création en 1999. Il y avait Biram Ndeck Ndiaye, Aziz Dieng, Guissé Pène et moi-même à la base de la création de l'AMS. Toute autre version est fautive. Depuis 1999, nous avons réussi des choses, tout comme nous avons commis des erreurs dont le fait de n'avoir pas pu tenir une assemblée générale. Notre plus grande satisfaction, c'est d'avoir contribué à l'élaboration d'une loi sur la culture sénégalaise. Du début à la fin, l'AMS s'est remarquablement impliquée dans cette loi, parce que nous avons été la première organisation à avoir pris langue avec la Banque mondiale. Lorsque celle-ci a voulu investir plusieurs millions pour aider la musique, nous lui avons demandé de nous aider à assainir d'abord le métier. C'est ainsi que nous avons collaboré avec le bureau régional de la Banque mondiale à Dakar. Nous avons travaillé des années durant avant d'être compris par les gens du BSDA (Bureau sénégalais des droits d'auteur) qui pensaient que nous voulions les dégager. Nous avons seulement revendiqué notre droit de choisir un directeur et un conseil d'administration pour défendre nos intérêts. Maintenant, il y a cinq à six mois que je suis le président de l'AMS, et ma priorité n'est pas de faire les plateaux de télévisions et des radios. Je veux faire un travail de base pour récupérer ce qui a été perdu : c'est de redynamiser l'association en appelant tout le monde à une concertation. Parce que j'estime que chacun des membres a la responsabilité de s'impliquer davantage pour gérer son destin avec la nouvelle société de gestion des droits collectifs qui se profile à l'horizon. ■

URGENCES SOCIALES, RELANCE ÉCONOMIQUE, CONSOLIDATION D'UN ÉTAT DE DROIT

Le triptyque de Mimi

Le Premier ministre Aminata Touré a décliné, hier, devant les députés, sa feuille de route. Elle portera sur trois grands axes : les urgences sociales, la relance de l'économie et la consolidation de l'État de droit. La lutte contre les inégalités sociales, le développement de l'agriculture pour la sécurité alimentaire, l'emploi des jeunes, l'accès aux logements, bref, tous les secteurs clés de la croissance économique sont considérés comme priorités.

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Le premier ministre Aminata Touré a enfin passé hier son grand oral. Depuis sa nomination à la tête du gouvernement, le 1er septembre dernier, c'est finalement hier que le Premier ministre a fait sa déclaration de politique générale. Une DPG qui était très attendue par les populations, dans l'expectative d'un avenir meilleur depuis l'accession de Macky Sall à la magistrature suprême. Le Premier ministre Aminata Touré, comme son prédécesseur, Abdoul Mbaye, a encore fait des promesses. Aucun secteur d'activités n'a été oublié. Son programme, elle le résume en trois axes majeurs : "la prise en charge des urgences sociales et correction des inégalités", la "relance de l'économie pour une croissance génératrice d'emplois" et la "consolidation d'un État de droit avec le renforcement de la bonne gouvernance et le développement local". "Mais est-ce que tout sera fait tout de suite ? Non, il nous faudra étaler nos efforts dans le temps et être patient. Est-ce que cela sera facile ? Non ! Il nous faudra opérer des ruptures qui bousculeront quelques-unes de nos habitudes", tient à préciser Mimi

aussi "1,2 million de personnes". Toujours dans le cadre de la lutte contre les inégalités sociales, le président Macky Sall avait lancé le 4 octobre dernier à Taïba Ndiaye le programme de bourses de sécurité sociale. 50.000 ménages ont bénéficié en 2013 d'une enveloppe budgétaire de 5 milliards. D'ici 2017, le gouvernement vise 250.000 ménages et l'enveloppe budgétaire sera portée à 25 milliards.

La question de l'emploi des jeunes reste toujours une épine pour le gouvernement. La jeunesse attend encore les 500.000 emplois promis par Macky Sall, alors candidat à la présidentielle de 2012. Afin de lutter contre le chômage et le sous-emploi, Aminata Touré promet la "mise en œuvre du programme national des domaines agricoles communautaires". Il permettra, assure-t-elle, d'aménager au moins 30.000 ha de terres équipées d'infrastructures hydrauliques, de voiries. 2 000 Unités d'exploitation de 15 ha chacune en moyenne y seront installées. Ce qui permettra, poursuit-elle, la "mise en place de 2 000 organisations de jeunes producteurs comptant 15 sociétaires chacune". Déjà, le gouvernement a procédé au recrutement

ministre a coupé court à cette polémique. Selon elle, personne n'a encore fixé le prix du kilogramme d'arachide. "On ne peut pas, l'année dernière, acheter le kilogramme à 190F et, cette année, descendre jusqu'à 150F. Il n'est pas question que le prix soit au delà des 190F. Si on ne peut pas acheter plus que cela, on garde le même prix", tranche-t-elle. Ainsi, dans ce secteur de l'agriculture, le gouvernement de Mimi vise l'autosuffisance alimentaire. A l'horizon 2017, coïncidant avec la fin du premier mandat de Macky Sall, s'il maintient les 5 ans qu'il avait promis pour ce mandat, le gouvernement vise "une production d'1 million de tonne de riz blanc, 200.000 tonnes de

tomate, 350.000 tonnes d'oignon et 40.000 tonnes de pomme de terre". Par ailleurs, la politique agricole sera surtout basée sur la reconstitution du capital semencier, l'équipement du monde rural en matériel agricole, la construction de 120 magasins de stockage et de conservation des produits agricoles, qui seront livrés cette année. "La mise en œuvre de ce programme agricole devrait nous permettre à l'horizon 2017 de réduire notre facture d'importation de riz de 313 milliards de FCFA, d'assurer un taux de couverture de nos besoins vivriers à plus de 75%", explique, le chef du gouvernement.

Éducation : création de 200 nouvelles écoles d'ici 2017

L'école sénégalaise est en perte de vitesse. Si ce n'est pas les enseignants qui protestent contre le retard dans le paiement de leurs salaires où de leurs indemnités, ce sont les élèves où les étudiants qui réclament des salles de classe, des professeurs, où d'une manière générale des meilleurs conditions d'études. Pour trouver une solution à toutes ces questions, le gouvernement avait lancé la concertation nationale sur l'avenir de

l'enseignement supérieur et prépare les assises nationales de l'éducation. Toutefois, le gouvernement entend créer de nouvelles infrastructures scolaires. "200 nouvelles écoles complètes pour accueillir environ 50.000 élèves issus des régions les plus défavorisées, 6 000 salles de classe et 250 blocs d'hygiène, 110 collèges de proximité, 15 lycées départementaux, 19 collèges franco-arabes, 64 daara modernes" seront créés sur la période 2013-2017, promet, le Premier ministre. En plus, Aminata Touré a aussi annoncé la réhabilitation des anciens établissements, notamment les lycées Abdoulaye Sadji, Ameth Fall, Mariama Ba, Charles De Gaulle et le Prytanée militaire. En outre, le Premier ministre a apporté une réponse à la question de la suppression des bourses, véhiculée de plus en plus. "Nous n'avons jamais dit que nous supprimerons les bourses. Il n'y a pas de suppression de bourses, mais il faut que ces bourses soient une source de motivation. Ce qu'il y a, c'est que nous n'accepterons plus les excès avec des étudiants qui restent jusqu'à 40 ans à l'université", précise-t-elle. ■

SÉCURITE, ÉNERGIE, TRANSPORT, SANTÉ...

Tout est urgence !

La sécurité, l'énergie, le transport, la santé sont autant de secteurs qui traversent aujourd'hui des difficultés. D'ici à 2017, Aminata Touré promet de réaliser un important lot de projets.

Le coût de l'électricité au Sénégal reste parmi les plus chers au monde. C'est ce qu'a réaffirmé, hier, le Premier ministre Aminata Touré, lors de sa déclaration de politique générale. En plus de la cherté, la qualité de la fourniture d'électricité laisse à désirer. Pourtant, souligne-t-elle, une enveloppe de plus de 80 milliards de FCFA est injectée dans le secteur pour sa subvention. Pour améliorer l'environnement des affaires tant vanté par le régime, il est nécessaire, d'après Mimi Touré, de renforcer "la qualité de fourniture de l'énergie qui doit être en quantité suffisante et à un coût abordable". Sur la période 2013-2017, le gouvernement compte recourir à un "mix énergétique, avec les sources d'énergie les moins coûteuses comme le charbon, le gaz, l'hydroélectricité", ajoute le PM. Il sera aussi procédé, renseigne-t-elle, au renforcement des réseaux de transport et de distribution de l'énergie, de l'utilisation des énergies renouvelables avec une plus grande diffusion du solaire. "Notre pays devrait disposer, d'ici à 2017, d'une capacité suffisante pour satisfaire la demande à de meilleurs coûts. Le coût de production du kilowatt/heure qui varie entre 120 et 180 F CFA, aujourd'hui, devrait se situer entre 60 et 80F CFA. Ce qui pourrait générer une baisse des prix au profit des usagers", dit-elle. En

ce qui concerne l'accès des populations à l'électricité, le taux d'électrification en milieu rural sera porté de "25% en 2012 à 60% en 2017".

"1500 policiers seront recrutés cette année"

Ces derniers jours, les cas de meurtre ont refait surface dans la capitale sénégalaise, Dakar. Dans la banlieue et un peu partout, l'insécurité règne en maître et les citoyens sont devenus les cibles privilégiées des agresseurs. Pour renforcer la sécurité des Sénégalais, l'État veut "développer une gouvernance de sécurité de proximité" avec la mise sur pied de l'Agence d'assistance de sécurité de proximité qui va employer 10.000 jeunes. Cette année, le Premier ministre promet aussi un recrutement de 1 500 policiers et de 1925 autres, en 2014. Toujours, pour sécuriser les citoyens, le PM promet un autre recrutement de 1000 gendarmes en 2014. La sécurité concerne aussi les autres régions du pays. Dans la zone de Kédougou, le PM annonce la création dès 2014 d'un commissariat de police. Avant cela, renchérit-elle, l'État va affecter un escadron de sécurité de 150 hommes dans la zone aurifère de la région.

L'axe Fatick-Kaolack reconstruit en 2014

En outre, lors de sa déclaration de politique générale, certains parlementaires ont interpellé le PM sur l'état de la route Fatick-Kaolack. Cet état défectueux sera bientôt un vieux souvenir pour les populations qui empruntent cet axe, si l'on en croit le Premier ministre qui

annonce le démarrage des travaux de reconstruction dès 2014. Le coût des travaux est même estimé à 10 milliards de F CFA et est inclus dans le budget de 2014, soutient-elle. Toujours dans le volet des transports, elle informe de la réalisation d'un "vaste programme d'infrastructures routières, maritimes et aéroportuaires". 33 projets routiers d'un coût de 627 milliards de F CFA, pour un linéaire de 940 km de routes revêtues, avec 7 ponts et ouvrages d'art" sont déjà engagés par le gouvernement et devront être réceptionnés d'ici 2015, dit-elle. "Notre objectif est de réaliser au moins 4 000 pistes d'ici à 2017 à travers ce programme qui sera renforcé avec les divers autres projets de pistes en cours", promet-elle, encore.

Création de 11 centres de santé et 40 postes de santé

Par ailleurs, Mimi Touré, dans son programme, compte renforcer la politique sanitaire et faciliter l'accès aux soins de qualité. Cet accès passera surtout par la création de nouvelles infrastructures sanitaires. Cet ainsi, qu'elle promet, d'ici à 2017, "la réalisation de 11 nouveaux centres de santé et 40 postes de santé, au profit des zones les plus défavorisées". Cependant, les hôpitaux de Fatick et de Matam "seront mis en service d'ici à fin 2013" et ceux de Ziguinchor et Dalal Jamm "seront fonctionnels en 2014". Le Premier ministre a en outre évoqué la question de l'accès à l'eau potable, surtout en milieu rural. Durant les 5 prochaines années, elle annonce la création de "300 forages équipés afin de permettre à 800.000 personnes supplémentaires d'avoir accès à l'eau". ■

A.NG. NDIAYE



Touré. Mais, le premier objectif du programme "Yoonu Yokkute" du candidat Macky Sall a été de "mettre fin aux injustices sociales", indique-t-elle. Cette politique de protection des groupes vulnérables occupe une place centrale dans la DPG du Premier ministre. Et Aminata Touré promet, dès 2014, de mettre en place un "programme d'infrastructures en faveur des localités les plus défavorisées". Ce programme consistera, selon elle, en la "réalisation de plateformes d'infrastructures permettant à 2000 villages appartenant aux 62 communautés rurales les plus pauvres, d'avoir accès à l'eau, à l'école, à des services de santé et à des pistes". A terme, le programme devra, d'après le PM, concerner "88 communautés rurales et 3000 villages" et touchera

de 5591 jeunes dans la fonction publique. Et avec la mise en place de l'Agence d'assistance à la sécurité de proximité, 10.000 jeunes trouveront une activité.

Le prix du kg d'arachide pas encore fixé

Le développement de l'agriculture a été décliné par le président de la République comme une des priorités du programme "Yoonu Yokkute". Les agriculteurs attendaient le Premier ministre Aminata Touré pour qu'elle apporte une réponse concrète au prix du kilogramme de l'arachide pour cette présente campagne. Depuis quelques jours des supputations faisaient état de la volonté du gouvernement d'acheter le prix du kilogramme d'arachide à 150F. Mais le Premier

MANDAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les 5 ans de rigueur



■ DAOUDA GBAYA

A lors que des voix au sein de l'Alliance pour la République (APR) continuent de demander au président de la République de maintenir les 7 ans, le Premier ministre soutient l'idée contraire. Face aux députés de l'Assemblée nationale hier, lors de sa déclaration de politique générale, Aminata Touré a affirmé que "le président tiendra sa promesse" de réduire son mandat à 5 ans. Selon Mimi Touré, la question ne se pose plus et sera soumise au peuple par voie référendaire ou au députés par voie parlementaire. Elle répondait au député non inscrit Khadim Thioune, qui s'interrogeait sur le "mutisme" du gouvernement par rapport au mandat du président.

Mais à l'APR, tout le monde n'est apparemment pas sur la même longueur d'ondes concernant cette question. De hauts cadres de ce parti soutiennent mordicus que "le mandat ne sera pas réduit" et que Macky Sall fera les 7 ans. "On ne peut rien faire en 5 ans, avance-t-on. On a déjà fait deux ans, et nous n'avons pas encore réalisé grand-

chose", argument nos interlocuteurs. Pour faire passer cette option, ces cadres semblent avoir déjà peaufiné le modus operandi. Déjà, la voie référendaire semble exclue : "Nous allons soumettre la question à l'Assemblée nationale et la proposition sera rejetée. Nous avons la majorité", déclarent nos confidents. Si c'est le cas, ce serait un coup dur porté à la Commission nationale des réformes institutionnelles (CNRI) dirigée par le président Amadou Makhtar Mbou dont la question a été soumise à son appréciation. D'ailleurs, les conclusions des travaux de la CNRI devraient être rendues en décembre prochain.

Ambiance sereine

Il faut relever que contrairement aux autres exercices du genre, la DPG d'hier s'est faite dans une ambiance très sereine. Presque bon enfant. Au bout de 7 heures de temps et de près 80 interventions, aucune attaque malveillante n'a été notée de la part des députés de l'opposition, notamment de la part de Me El Hadji Diouf. Très critique habituellement à l'endroit de Mimi Touré,

le député non inscrit a été très "soft" à la tribune et s'est contenté juste d'interpeller le chef du gouvernement sur "la réduction du coût de la vie ; la baisse du prix du loyer". Est-ce lié à son temps de parole (une minute) ? Même le député libéral Oumar Sarr, d'habitude incisif, s'est fait très discret, hier. Le coordonnateur du Parti démocratique sénégalais (PDS) a observé le silence durant toute la séance et est même sorti de l'hémicycle avant la fin de la séance, en dépit du fait qu'il lui est reproché une "mauvaise gestion" par un de ses collègues alors qu'il était aux affaires. "Je laisse la parole à Modou Diagne Fada", président du groupe parlementaire "Libéraux et démocrates", a lancé l'ancien ministre de Wade aux journalistes massés dans le hall avant de s'engouffrer dans son véhicule. Oumar Sarr a-t-il voulu éviter de croiser le fer avec celle qui a été son épouse, Mimi Touré ?

En tout cas, l'opposition parlementaire aura fait preuve d'une sorte de gentleman agreement vis-à-vis du Premier ministre même si la députée Fatou Thiam a jugé la DPG "incolore, inodore et sans saveur".

Entre remerciements, encouragements et griotisme, Mimi Touré aura réussi à dérouler son discours sans trop de ...bobo. Surtout qu'elle avait le soutien des femmes de la coalition "Macky 2012" qui ont pris d'assaut les gradins dès les premières heures. Ce, pour éviter "tout sabotage" par l'opposition comme cela a été le cas lors du passage de son prédécesseur, Abdoul Mbaye. Et pour détendre l'ambiance, Mimi Touré s'est parfois voulue provocatrice à l'endroit des députés. Ce qui ne semble pas lui réussir. De quoi susciter ce commentaire : "Elle est tellement sévère que même si elle taquine les gens, ça ne passe pas." ■

SPORTS

Un plan de développement axé sur 3 piliers

Lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Aminata Touré a décliné sa stratégie de développement du sport sénégalais étalée sur 3 axes.

■ LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

Le développement du sport au Sénégal fait partie des préoccupations du Premier ministre. Lors de la traditionnelle Déclaration de politique générale, après sa nomination à la tête du Gouvernement du Sénégal le 1er septembre dernier, Aminata Touré a dit vouloir axer sa politique sportive sur trois points principaux. Il s'agit de la "réalisation d'infrastructures et d'équipements multifonctionnels", "le renforcement et la diversification du financement des activités sportives" et de "la modernisation de la gouvernance et la promotion des ressources humaines". "C'est à travers ces actions, que "l'épanouissement de notre jeunesse sera également assuré", estime le successeur d'Abdoul Mbaye à la Primature. D'abord, face à la carence criarde d'infrastructures sportives, le Gouvernement va poursuivre son programme pour "doter toutes les régions de stades multifonctionnels et d'installations sportives de proximité", a assuré Aminata Touré. D'ailleurs, l'ex-Garde des Sceaux, ministre de la Justice a annoncé le démarrage des travaux de l'arène nationale "en 2014 sur un site consensuel". Au-delà de "soutenir l'essor de la lutte", cette arène abritera également d'autres disciplines telles que la boxe, les arts martiaux et le basket qui bénéficieront "d'installations fonctionnelles" sur le site, a fait savoir Mimi Touré.

Ensuite, devant le manque de financement qui gangrène le sport sénégalais et plombe la performance de ses athlètes, Aminata Touré a promis la mise en place d'un "Fonds national de développement du sport". "Ce Fonds est destiné à assurer une gestion ciblée des sportifs de haut niveau dans le cadre de leur préparation, d'appuyer les fédérations avec lesquelles l'État sera lié par une convention, avec des objectifs à moyen et long terme", a-t-elle cependant précisé.

Enfin, pour accompagner le mouvement sportif du Sénégal, une "fondation" sera mise sur pied. Celle-ci aura pour "objectif, renseigne le Premier ministre, de mieux capter les fonds issus du sponsoring, du mécénat, des collectivités locales et du secteur privé". ■



Mbagnick Ndiaye, Ministre des Sports

JUSTICE

Promesses de réformes et de nouvelles écoles de formation

Le Sénégal sera doté d'une nouvelle école de la magistrature et d'une école nationale d'administration pénitentiaire, sans compter une série de réformes judiciaires. Le Premier-ministre Aminata Touré l'a annoncé hier, au cours de sa déclaration de politique générale.

■ FATOU SY

Dans l'objectif de consolider l'État de droit, le gouvernement a initié une série de réformes majeures, déclinées par le Premier-ministre dans son discours de politique générale hier. Ainsi, comme promis par le candidat Macky Sall lors de la campagne pour le second tour de l'élection présidentielle de février

2012, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) sera réformé dans sa composition et le choix de ses membres.

A en croire Mme Aminata Touré, "la nouvelle loi organique prévoit une augmentation du nombre de magistrats élus au sein du CSM". Avec la réforme, a-t-elle indiqué, il y aura l'intégration de quatre membres élus pour deux ans renouvelables par les

collègues magistrats dans la composition du conseil.

Cette future réforme judiciaire n'a pas occulté la question de la garantie de la protection des libertés individuelles. A ce titre, a annoncé le chef du gouvernement, "les projets de réforme du code pénal et du code de procédure pénale seront finalisés et soumis à l'Assemblée nationale avant la fin de l'année en cours". Cette refonte de l'arsenal répressif, a argué l'ancienne Garde des Sceaux, "est dictée par une volonté d'assurer une meilleure protection des droits et libertés individuels, l'aggravation des peines en matière de vol de bétail et la répression plus sévère de la délinquance économique ainsi que l'escroquerie foncière devenue un véritable fléau".

Outre les réformes, Aminata Touré a réaffirmé la volonté du gouvernement d'améliorer les conditions de travail des magistrats. A ce propos, elle a annoncé la réception des locaux des



Me Sidiki Kaba, Ministre de la Justice

Cours d'appel de Thiès et de Kaolack le mois prochain. Quant à Saint-Louis et Ziguinchor, c'est prévu pour 2015, a promis le Premier ministre.

Par ailleurs, Mme Touré a annoncé la construction d'une nouvelle école nationale de la magistrature "d'ici 2015 également". L'autre promesse concerne la construction d'une école nationale d'administration pénitentiaire. Elle sera, d'après Mme Touré, érigée à Sébikotane où sera construite

la nouvelle prison de 1 500 places. La police peut aussi se réjouir de la construction prochaine d'un commissariat dans la région de Kédougou. "Nous envisageons de construire un commissariat avant la fin de l'année 2014 dans la ville de Kédougou, si le terrain pour abriter cette police est disponible", a dit le chef du gouvernement, car jusque-là, cette localité du Sud-Est du Sénégal ne dispose que d'une brigade de gendarmerie. ■

ANNONCE DE BAISSÉ DU LOYER

Avis mitigés dans la capitale

Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a annoncé une baisse du prix du loyer dans la capitale d'ici quelques semaines. Une nouvelle qui ne fait pas l'unanimité à Dakar. Tandis que certains apprécient la mesure, d'autres restent sceptiques sur la faisabilité de cette promesse.

■ ANTOINE DE PADOU

Payer un loyer dans la capitale, depuis bien des années déjà, reste une grosse préoccupation pour les Dakarais locataires. Une situation qui ne s'arrange guère à cause de la "boulimie financière" des propriétaires immobiliers qui prennent plaisir à fixer des loyers exorbitants. Cependant, à en croire le Premier Ministre Aminata Touré, qui a tenu son grand oral hier, la mise en place d'une commission est effective et dont les conclusions des travaux seront exécutées pour une baisse dans les meilleurs délais du prix de la location dans la capitale. En gros, le Premier ministre a promis une baisse des loyers dans les prochaines semaines. Une annonce qui a suscité bien des commentaires et débats. Ce lundi, il est 16h. Le temps est agréable en cette fin d'après-midi au quartier Dieuppeul. Un propriétaire d'immeuble de deux niveaux dans ce quartier vient à peine de se lever de son fauteuil, après avoir passé plusieurs heures à suivre la déclaration. Ce sexagénaire affirme que cette nouvelle est juste insérée dans la déclaration pour plaire aux gens. Selon lui, "il est important de réguler le prix des loyers" puisqu'il a été locataire également avant d'être propriétaire. "Mais avec la nouvelle structure de la ville et les ambitions de modernisation et de développement de la capitale, on ne peut pas procéder à une baisse conséquente du loyer", soutient-il. "C'est comme si par exemple, on dit qu'on veut diminuer le coût des loyers à Paris, ce qui n'est pas évident, dit-il, il y a plusieurs paramètres à prendre

en compte".

Locataires et propriétaires ne parlent pas le même langage...

À entendre ce père de famille de quatre enfants, dont trois filles, qui a une dizaine de locataires dans son immeuble, il faut d'abord diminuer le prix de l'électricité, de l'eau, des denrées, augmenter le pouvoir d'achat. cela fait, on pourra s'attaquer à la question du loyer. "Tant que la demande est plus forte que l'offre, il y aura toujours une surenchère", confie-t-il. Malick, locataire dans ledit immeuble, n'est forcément pas d'accord avec son bailleur. Pour lui, les propriétaires exagèrent. Même s'il considère la déclaration du Pm comme un discours politique, c'est avec enchantement qu'il accueille cette mesure. "Je suis dans un appartement de deux pièces et je paye 120 000 francs, sans compter mes factures d'électricité, d'eau et d'internet ainsi que mes dépendances quotidiennes. C'est extrêmement compliqué la capitale", se désole Malick. Si cette mesure est, appliquée, ce sera un gros coup de la part du président s'il veut se faire réélire en 2017, d'après cet informaticien sénégalais de 33 ans. Un peu plus loin sur la voie de contournement (Vdn), se dresse l'agence Davinci immobilier, une agence de promotion immobilière et de construction. Pour le gérant de cette boîte, Mamadou Ndione, cette promesse s'avère compliquée à réaliser car le Pm prétend passer par une loi pour réguler un marché dépendant de l'offre et de la demande. Le seul moyen à son avis serait juste d'utiliser des prix planchers par zone et par sur-

face en tenant compte du standing. En plus, c'est pas évident de mettre en place un système de contrôle efficient et efficace car l'offre est inférieure à la demande, surtout avec les étudiants et tous les expatriés qui n'hésitent pas à payer le prix fort", rapporte Mamadou Ndione. En définitive, la solution, à son avis, serait d'instaurer une concurrence positive dans le secteur à travers la Société nationale des habitations à loyers modérés. Il n'a pas manqué d'ajouter que la Shlm ne fait pas son boulot, avant de souligner que le grand risque à vouloir faire passer une telle réglementation par la force contribuerait à faire fuir les investisseurs au cas où ces derniers n'y trouveraient pas leur compte. Un danger pour le secteur qui pourrait plonger. Saer Seck, commercial à l'agence immobilière Idac, a par contre un avis mitigé sur la question. Si cette réglementation est salubre, sa faisabilité est tout de même très limitée pour lui. Premier obstacle, les prêts bancaires, qui sont la plupart du temps l'origine du financement des constructions d'immeubles. "Un propriétaire qui emprunte 40 millions à une banque pour construire, cherche tout de suite à rentabiliser son prêt en fixant les prix des loyers", souligne M. Seck. Il est d'avis que cette question nécessite une large concertation avec les différents acteurs intervenant dans ce secteur ainsi que les banques. "C'est l'État qui doit créer des sociétés fortes qui peuvent construire des immeubles afin de permettre aux fonctionnaires de louer à des prix raisonnables", a-t-il indiqué. Selon Saer Seck, il n'y a pas de loi et une politique immobi-



lière, les lois qui existent sont copiées du modèle français.

Momar Ndao, Ascosen : "cela va renforcer le pouvoir d'achat"

Cette annonce a fait également réagir Momar Ndao, président de l'Association des consommateurs sénégalais (Ascosen), qui a salué cette mesure après avoir affirmé qu'une enquête de la direction de la statistique a annoncé que la moyenne du coût du loyer est d'environ 99 000 F Cfa. "Avec la baisse du coût du loyer de 30 %, C'est comme si le gouvernement donnait une bourse de 30 000 F Cfa à un locataire... Cela permettra de renforcer le pouvoir d'achat", a-t-il soutenu. Momar Ndao soutient que le prix du loyer n'est pas libre, citant le décret n°81-683 du 07 juillet 1981 portant fixation des éléments de calcul du loyer des locaux à usage d'habitation. Il avance également que sur Dakar, 52,5% des propriétaires sont des héritiers et 2,5% possèdent des propriétés grâce à des donations. En somme, 55% des gens qui louent n'ont pas investi. Ce qui le pousse à soutenir que les propriétaires n'ont rien à dire à ce sujet. Le moment serait donc opportun pour une baisse des prix afin de régler l'épineuse question du pouvoir d'achat, d'après Momar Ndao. ■

CULTURE

Notation entre pertinence et redite

Si elle a convaincu la majorité des acteurs culturels interrogés par EnQuête, Mimi Touré est tombée, pour d'autres, dans l'écueil d'un discours trop politicien.

■ SOPHIANE BENGELOUN

Les trois sujets abordés par le Premier ministre Aminata Touré, dans le volet culture de son discours de politique générale, ont été jugés dans leur ensemble "pertinents". Les questions soulevées, à savoir la création de plus-value économique dans ce secteur, le statut de l'artiste et la territorialisation ont ainsi été jugées appropriées.

"Je félicite Madame Touré d'avoir, pour la première fois dans l'histoire politique de notre pays, donné une place aussi importante à la culture, dans son discours de politique générale. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on sait, par exemple, que la question du renforcement et de la valorisation de l'industrie culturelle nationale est aujourd'hui au cœur des débats

concernant les affaires de la cité", a apprécié Cheikh Ngaïdo Ba, président des Cinéastes sénégalais associés (CineSeas), joint au téléphone hier. Toutefois, il pense que le chef du gouvernement aurait pu "parler de questions comme celle de lois pourtant déjà votées, comme la loi 2002 sur le cinéma, et dont l'effectivité des décrets d'application fait encore défaut".

Même son de cloche du côté des arts plastiques. Kalidou Kassé, peintre et notable parmi les acteurs de ce secteur, estime heureux que la PM ait évoqué la question du statut de l'artiste, notamment, par rapport à la couverture maladie universelle (CMU). Mais il regrette qu'elle n'est pas fait cas d'un certain nombre de points importants, comme le mécénat d'art ou encore l'application de la loi

1968 des "1%", entre autres. "Le discours de Mimi Touré a été édifiant dans ce sens qu'elle a parlé de choses sur lesquelles les acteurs et les autorités sont actuellement en train de travailler. C'était en ce sens très pertinent, malgré l'absence notée de certains problèmes récurrents du secteur à l'ordre du jour, comme l'application de lois ayant trait au statut de l'artiste, à la création de plus-value économique et à la fiscalité, notamment. Le discours n'a ainsi pas été faussé", note l'artiste.

Pour d'autres, par contre, la courte intervention de Mimi Touré concernant la culture n'est "qu'un discours de plus". C'est, entre autres, l'opinion du Secrétaire général de l'Association des métiers de la musique (AMS). "Encore une déclaration de plus, ce n'est que ça. Aucune action concrète

n'a été annoncée. De notre côté, nous ne sommes plus dans une position où nous croyons mais plutôt où nous attendons de voir pour y croire. Le plus important, c'est aujourd'hui que les acteurs soient conscients que la culture, dans ce pays, ne se développe qu'à partir d'actions privées. La culture ne sera jamais plus que ce qu'en fera l'artiste. Cela fait 6 ans que l'on attend l'application de la loi sur le droit d'auteur, et la conséquence de cela est d'appauvrir les artistes, qui attendent beaucoup de cette loi en terme de rentabilisation de leur activité professionnelle. Mais rien. Aujourd'hui, il n'y a presque plus de producteurs musicaux par exemple, car investir, c'est perdre de l'argent. Vraiment ce discours n'était pas ce qu'il faut et c'est dommage", déplore Guissé Pène. ■

ARÈNE NATIONALE DE LUTTE ET SITE DU TECHNÔPÔLE**Mimi Touré recadre son ministre des Sports**

Lors de sa Déclaration de politique générale, le Premier ministre a affirmé que le site devant abriter l'arène nationale ferait l'objet d'un consensus contrairement à ce que le ministre des Sports, Mbagnick Ndiaye, avait soutenu. Celui-ci avait annoncé que le choix du Technopôle était définitif.

L'arène nationale n'a pas usurpé son nom car la lutte autour de sa construction au Technopôle de Dakar continue de plus belle. Après la bataille entre les pro et les anti projets sur ledit site, le Gouvernement du Sénégal vient de se jeter dans la lutte. Et le duel oppose le Premier ministre Aminata Touré à son ministre des Sports et de la Vie associative, Mbagnick Ndiaye. Lors de sa Déclaration de politique générale, Aminata Touré a affirmé que le choix du site devant abriter l'infrastructure sera l'objet d'un consensus. "Je voudrais vous dire ici que les travaux de l'arène nationale démarreront en 2014 sur un site consensuel, pour soutenir l'essor de la lutte, notre sport national", a dit le Pm. Cette décision de l'ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice, sonne comme un désaveu envers le successeur de Malick Gakou au département des Sports. Car lors d'un conseil municipal extraordinaire tenu à Pikine en début du mois courant, le ministre des Sports Mbagnick Ndiaye avait déclaré que le choix du site du Technopôle était définitif. "Le choix, menaçait-il, est définitif et on n'y reviendra pas. L'état a pris toutes ses dispositions pour ce problème d'insécurité dont on parle et qui est un faux problème. Pendant tous les grands combats, il y a toujours eu un dispositif sécuritaire qui a été pris. C'est un problème qui ne peut pas nous retarder car l'État prendra toutes les dispositions nécessaires". Des propos qui ont poussé les anti projets à le conspuer.

"Pikine pour les Pikinois" applaudit

L'annonce de Mimi a mis les membres du mouvement "Pikine pour les Pikinois" aux anges. "Nous nous réjouissons de la déclaration du Premier ministre de privilégier le consensus. Nous la remercions et la félicitons pour cette initiative. Nous ne portons pas un combat mais défendons une cause. Nous avons dit que le site de Pikine n'était pas approprié pour recevoir une telle infrastructure", a soutenu leur coordinateur, Mapenda Faye. À l'en croire, le Technopôle est le réceptacle naturel des eaux de pluies et un poumon vert. "Nous devons protéger cet espace rien que pour notre cadre de vie. Si l'on se donne la peine de faire l'étude environnementale et technique, les gens sauront que nous avons raison. Nous demandons à l'État de nous aider à protéger cet espace, vu que nous luttons pour la protection et la promotion de cet environnement et que nous n'avons pas les moyens. Les Sénégalais, le monde de la lutte et les sportifs doivent discuter pour voir le site le plus approprié car nous voulons tous cette arène", a-t-il conclu au bout du fil. ■

CHEIKH THIAM

ASSEMBLÉE NATIONALE

Ambiance électorale

La déclaration de politique générale du Premier ministre Aminata Touré, tenue ce lundi, est rythmée par l'effervescence du folklore. Le son des tam-tams joints aux applaudissements de militants et sympathisants de l'Alliance pour la République (APR) venus des coins et recoins de Dakar la capitale sénégalaise ont donné à l'endroit des atours assez particuliers...

■ EMMANUEL BOUBA YANGA (STAGIAIRE)

Assemblée nationale, il est exactement 9 heures. Véhicules de fonction, taxis, bus, cars "Ndiaga Ndiaye" et autres moyens de transport déversent députés, ministres, militants et sympathisants à la devanture de l'hémicycle. Tous sont venus assister à la déclaration de politique générale du Premier Ministre, Aminata Touré. Sur place, des véhicules et des piétons se disputent les rues. Le rond-point est totalement pris en otage par des banderoles où on peut lire : "Nous sommes derrière le premier ministre Aminata Touré. Félicitations pour la Couverture de la maladie universelle ; Cheikh Kanté, directeur PAD soutient le Premier ministre". Entre autres slogans. L'hémicycle vit au rythme des tam-tams, prestations de ballets, etc, toutes ces séquences accompagnées de quelques pas de danses de femmes et d'hommes

de tous âges pour souhaiter la bienvenue au Premier Ministre Aminata Touré. L'Assemblée nationale est plongée est dans une ambiance survoltée. Les voitures de fonction des parlementaires et ministres de la République sont garées un peu partout. Le décor est bien campé. Gendarmes, policiers et éléments de la Brigade d'intervention polyvalente (Bip) en faction veillent au grain.

Apéristes et militants du Pds occupent le terrain...

A 9 heures passées de quelques minutes, un militant du Parti démocratique sénégalais (Pds), Babacar Mbaye dit Ngaraf et six (6) autres camarades sont arrêtés par la police et conduits au commissariat central. Et pour cause, ils manifestaient pour la libération de Karim Wade. Ils sont libérés peu après. C'est vers 10 heures que le Premier ministre Aminata Touré fait son entrée dans l'hé-

micycle, sous les projecteurs de caméras et des applaudissements des militantes et sympathisants venus des coins et recoins de Dakar. A 10 heures 44 minutes, la cloche sonne et met fin à la récréation. Certains ministres, députés, hommes politiques et diplomates qui défilaient dans les couloirs de l'hémicycle regagnent ainsi leurs places dans l'hémicycle. Le Président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niasse, donne le coup d'envoi des travaux. Il est 10 heures 50 minutes quand la parole est revenue au successeur d'Abdoul Mbaye à la Primature, Aminata Touré qui fait face aux députés pour sa déclaration de politique générale. Journalistes, ministres, députés, hommes diplomates, militants entre autres, tous ont les yeux rivés sur la dame de fer comme l'appellent certains de ses camarades de parti. Un calme plat règne désormais à l'intérieur de l'hémicycle. Le temps est à la concentration.

Les choses sérieuses...

Au même moment, l'ambiance continue son petit bonhomme de chemin, au dehors, comme dans un meeting électoral. Si de l'autre côté, le groupe Batiya de Kagnabon, un village du département de Bignona, région de Ziguinchor, tente de gagner le terrain avec son rythme du "bougarabu", danse de la communauté diola, de l'autre côté également, ce sont des groupements de femmes et certains groupes de jeunes artistes traditionnels qui rivalisent d'ardeur. Mais au fur à mesure que le soleil largue ses rayons ardents, une fatigue extrême se lit à travers les visages des uns et des autres. "Je suis fatigué de chanter. Je crois qu'on doit faire une pose de quelques minutes avant de continuer", lance un jeune chanteur à ses collègues couverts de sueur. Vers les coups de 13 heures précises, le calme est revenu sur les lieux. Car certains "ambianceurs" abattus par la fatigue ne pouvaient plus maintenir la cadence, obligeant certains à s'asseoir à même le sol, contrairement à d'autres qui se tiennent encore debout avec des pancartes en mains. Entre 15 heures et 16 heures, la devanture de l'hémicycle se vide peu à peu de son monde. À part les forces de l'ordre, et certains journalistes qui continuent de guetter les ministres et députés pour recueillir leurs réactions par rapport à la déclaration de politique générale de Mimi Touré. ■

COMMENTAIRE

Opération séduction...réussie

■ GASTON COLY

Ceux qui s'attendaient à voir une Aminata Touré dans ses habits habituels ont dû être surpris hier. Le Premier ministre a sans doute bataillé contre son tempérament normal, pour ne pas apparaître comme une femme dont la seule préoccupation est de solder des comptes. Il est vrai que la traque des biens mal acquis avait fini par forger à l'actuelle locataire du 9^e étage du building administratif une carapace de "dame de fer". A raison, plus qu'à tort, on a bien senti sa griffe dans plusieurs dossiers au point d'ailleurs que certains ont bien estimé qu'elle était inflexible pour continuer à garder...les Sceaux. Mais alors, Aminata Touré n'était pas du tout la même qu'on a connue à la Justice. Elle s'est même permise de faire dans le cousinage à plaisanterie, dans la pure tradition sénégalaise. Alors qu'elle n'avait jamais fait allusion à son expérience tambacoundoise, la voilà qui se dévoile enfin sur ce plan. Déclarant entre deux phrases, qu'elle avait passé une partie de son enfance à Tambacounda. Ce qu'on sait déjà. Fille d'un médecin et d'une sage-femme, elle a passé sa scolarité à Tambacounda, où son père est affecté, puis suit sa sixième au lycée Gaston-Berger de Kaolack. En vérité, les clins d'œil, Aminata Touré en a beaucoup donné aux femmes sénégalaises, qui les lui rendent bien en direct sur la quasi-totalité des chaînes de télévision qui ont diffusé en direct son baptême du feu devant les députés de l'Assemblée nationale.

Visiblement conseillée dans ce sens et sans doute consciente des nombreux défis qui se dressent sur son chemin, surtout au niveau de sa formation politique, Aminata Touré devra faire preuve de beaucoup de tact pour ne pas être aussi éphémère que son prédécesseur. Si en effet elle a l'avantage sur Abdoul Mbaye d'être de l'Alliance pour la République, ayant participé à la confection du programme du "Yoonu Yokkute", elle n'en est pas pour autant considérée comme membre à part entière de cette formation politique. On la regarde toujours comme la trotskiste venue d'ailleurs et, détail important...au dernier moment.

Aminata Touré a sans nul doute abattu une carte importante hier. Elle a su poser, dans un pays où promettre, même sans intention de réaliser, peut constituer une béquille politique. Les Présidents Senghor et Me Abdoulaye Wade l'ont prouvé à souhait. Mais le retour de bâton est rapidement arrivé, dans un pays où tout est devenu urgent, où les populations s'impatientent très vite.

Si Aminata Touré, tout en restant à la surface des choses, a pu très simplement indiquer le chemin qu'elle compte prendre, qui est le même que celui de Macky Sall, il faudra encore attendre un peu pour voir si réellement le pouvoir en place a les moyens de ses ambitions. Le cas contraire, la chute risque d'être rude. A l'image d'un Idrissa Seck qui se faisait limoger un peu plus d'une année seulement après sa brillante déclaration de politique générale, où Njumbalang avait été traqué jusque dans ses derniers retranchements...■

3 QUESTIONS À OUSMANE BA, ANALYSTE POLITIQUE

"Beaucoup de termes d'action sur la forme, mal ficelé sur le fond"

Pour EnQuête, l'analyste politique Ousmane Bâ passe le discours de politique générale du Premier ministre Aminata Touré au crible de la forme et du fond.

■ PAR MAMADOU MAKHFOUSE NGOM

Monsieur Ba, quelle analyse faites-vous du discours de politique générale d'Aminata Touré ?

Le discours peut être analysé en deux axes, sur le fond et sur la forme. En premier lieu, sur la forme, il est assez long, engagé, avec de beaucoup de chiffres, beaucoup de termes d'action, alors que beaucoup d'aspects sont consignés sûrs. En second lieu, je pense que c'est mal ficelé sur le fond, car en tant que succes-

seur d'Abdoul Mbaye, au lieu de se lancer dans de nouvelles promesses, elle devait faire un peu le bilan du programme de l'ancien gouvernement. Elle devait seulement s'atteler à faire le bilan surtout de la Stratégie nationale de développement du Sénégal (SNSD). Ce plan voté au début du règne de Macky Sall est la feuille de route de l'action gouvernementale.

Donc, elle devait faire un bilan à mi-parcours du programme Yoonu Yokkute, plutôt que de faire de

nouvelles promesses?

Deux ans après une action gouvernementale, le mieux qui s'impose, c'est d'évaluer les faiblesses sur les politiques de ses prédécesseurs. Mais à entendre son discours, on dirait qu'elle veut passer à un autre cap et donner le sentiment de flottement ou d'égarement avec la politique d'Abdoul Mbaye tant décriée.

Mais n'a-t-elle pas été nommée pour donner un coup de fouet à l'action gouvernementale ?

C'est vrai qu'elle donne l'impression de préparer le second mandat de Macky Sall en stimulant son programme. Elle insiste sur la mise en place de décisions gouvernementales proches des préoccupations des populations. Dans ce sens, le fait qu'elle se projette vers 2017, la prochaine élection présidentielle, montre qu'elle est rassurée sur le long séjour à la Primature. Donc, elle aura le temps de mettre en œuvre les mesures qu'elle a promises. ■

RÉSEAUX SOCIAUX

Le PM, les commentaires et l'insolite Mbagnick Ndiaye

■ SOPHIANE BENGELOUN

La déclaration de politique générale du Premier ministre Aminata Touré a été très suivie (et commentée) par les Sénégalais sur des réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter, hier.

Justement sur Twitter, un hashtag (NDLR : mot clé suivi du symbole dièse, servant à répertorier les mises à jour de statut ou autres par thème) a été tout spécialement créé pour l'occasion, ouvrant un véritable forum sur la toile. Sous le titre de #DPGMimi, des Sénégalais s'en sont donc donnés à cœur joie tout le long de la journée, donc le temps de cet exercice interminable.

Dans les statuts postés, les internautes n'ont pas oublié d'aborder les sujets graves et importants, souvent d'intérêt général. Il

en est ainsi des thématiques de la traque des biens mal acquis, des pénuries d'eau et d'électricité, des droits humains, entre autres. Une preuve que le Sénégalais 2.0 est bien au fait de ses droits et devoirs civiques.

Le ton de l'humour était, de même, omniprésent : nombreux sont ceux qui se sont moqués de la propension au "Xaware" (NDLR : aux palabres) dont ont fait preuve certains députés. Les réponses et réactions au discours ont été différemment appréciées, parfois avec énormément de malice.

Mais les ministres de la République n'ont pas non plus été épargnés. La palme est allée au ministre des Sports Mbagnick Ndiaye : sa photo le montrant somnolant paisiblement en plénière a fait le tour du net ! ■

Le Ministre des Sports, Mbagnick Ndiaye,

Dormant tout tranquillement durant la

#dpgMimi Clap #Kebetu

pic.twitter.com/sRrLMvUZbX

✈ Répondre ↻ Retweeter ★ Favori *** Plus



MOTS FLÉCHÉS • N°835(FORCE 3)

15x15 crossword grid with clues in French. Includes words like MANIGANCE, DONNER DES REFLETS, VILLE DU MIDI, COUP IMPARABLE, VACHE CÉLÈBRE, CHANTEUR FRANÇAIS, EST LANCÉ POUR CHASSER, PRODUIT MÉTALLURGIQUE, BRASIER, GRAVE, RECOMPENSE DE CHEF, BOUCHÉE HERMÉTIQUEMENT, NOUBAS INTIMES, COUVERTURE, PAS PRESSÉS, AU VIETNAM, DÉCOURAGE, DESCENDRE, BEAU BOIS, RÉSULTAT DE TOMBOLA, GUIMBARDE, À FUIR COMME LA PÊTE, SE VOIT AU MILIEU DU VISAGE, ÉTÉ IRONIQUE, COURS EN FRANCE, SAISON DES CHALEURS, SACRIFIER, LUEUR, LIEU DE DANSE, COURT-TERME, BOEUF À BOSSE, HÔTE DE LA MÉDITERRANÉE, SINGE D'AMÉRIQUE, POISSON COMESTIBLE, EMPORTÉE PAR UNE LANE, SUR UNE PARTITION, CERFS SOLITAIRES, MULTITUDE, N'Y POUSSER PAS GRAND-MÈRE, TEMOIGNAGE SPONTANÉ?, ASPIRA, BOMBARDE, DEDANS, FRAPPER LA BALLE, PREND UNE ATTITUDE AFFECTÉE, GRAND FOC, RÉUNION D'ANIMAUX, MANIÈRE D'ACQUIES-CER, TOUJOURS MASCULIN.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°833

Word search grid for MOT FLÉCHÉ N°833. Words include: ANNIVERSAIRE, TARI HARLEM, NEZ AMORTI, P, REA ID ETAL, IN GREEN AMI, ERIE SONNE, PRO FOI ETNA, TAUREAU ES, FEINTS STE C, CREL PERCHE, SR RECUPERES, OUI OST ERE, BUREAU IOTA, LE DRESSEUR, DESSOULEE TU.

SUDOKU N°537

9x9 Sudoku grid for N°537. Numbers: 3 6 9 8 5 1 4 7 2, 5 7 1 4 6 2 8 9 3, 2 4 8 3 9 7 1 6 5, 1 3 4 7 2 6 9 5 8, 8 2 7 9 4 5 3 1 6, 9 5 6 1 3 8 7 2 4, 4 9 2 5 7 3 6 8 1, 7 8 5 6 1 4 2 3 9, 6 1 3 2 8 9 5 4 7.

SUDOKU N°538

9x9 Sudoku grid for N°538. Numbers: 4 7 6, 5, 6, 1, 3, 8, 5, 9, 8 7, 9, 2 5, 3, 7 4, 5 3 9, 4 8, 1 7 3 2.

horoscope

Horoscope section for 12 zodiac signs. Each sign has a 'Relationnel' section with advice. Signs include: Bélier, Balance, Taureau, Scorpion, Gémeaux, Sagittaire, Cancer, Capricorne, Verseau, Lion, Vierge, Poissons.

MOTS MELÉS • N°520

Fabricant d'œufs

Word search grid for MOTS MELÉS N°520. Words include: AFFICHER, ALGEBRE, AMUSANTE, ANONYMAT, AUREOLE, AUSTERE, BATARDE, BRELOQUE, CAMEE, CARNAVAL, CHENE, COLORIER, CONTENU, CONTRAT, DEMINAGE, EDIFIEE, FERMETE, GRISANT, LAQUAIS, LAVANDE, OCCIDENT, PERVERS, TAVERNE, VIVOTER.

MOTS MELÉS • 520

Pierre taillée en coin

CLAVEAU

Réponse de la Dcmp à la contribution de M. Diao

Dans son édition du 12 octobre 2013, votre journal a publié dans la rubrique "Libre parole", une importante contribution de Monsieur Ibrahim DIAO, auditeur international, juriste d'affaires, responsable APR de la Communauté rurale de FASS NGOM.

Permettez-moi de saluer cette démarche qui s'inscrit dans une logique de partage d'idées dans un domaine aussi stratégique que peu connu de l'opinion qu'est la passation des marchés publics. Car, je reste convaincu que la lumière ne jaillira que du choc des idées résultant d'une évaluation objective du dispositif actuel.

M'inscrivant dans la même dynamique, je voudrais relever dans vos colonnes quelques appréciations sur les aspects techniques du propos du M. DIAO. En effet, sa contribution a attiré l'attention du fait du contexte tout particulier marqué par l'actualité de la question et l'intérêt que les modalités de passation de la commande publique suscitent auprès des plus hautes autorités de la République. En effet, ces dernières n'ont pas manqué de mesurer à sa juste valeur l'enjeu que représente la commande publique dans la mise en œuvre des politiques publiques pour la satisfaction de la demande sociale.

Ainsi, M. DIAO se saisissant du contexte, sans nier les innovations majeures et acquis de la réforme des marchés publics, pose la question de l'efficacité du système tel qu'il fonctionne en mettant en exergue ce qu'il appelle "la longueur des délais de traitement des procédures, le nombre impressionnant des recours, les différences d'interprétation des articles et arrêtés du code des marchés publics". Sur ces aspects, M. DIAO met en relief la responsabilité d'une partie des acteurs en l'occurrence l'ARMP et la DCMP en omettant dans son analyse celle des autorités contractantes ou encore les goulots inhérents au dispositif réglementaire.

- Sur les "délais extrêmement longs de traitement des procédures"

Pour être exhaustif dans l'analyse, il convient plutôt de parler de "longueur des délais de passation". Dans ce sens, deux aspects sont à distinguer : d'une part, la contrainte liée aux délais réglementaires de procédure et d'autre part, les délais réels de traitement des dossiers aussi bien pour la DCMP que l'Autorité contractante.

Pour le traitement des dossiers, dès 2007, une décision du Conseil de régulation a fixé un délai impératif à la DCMP en fonction de l'objet de la saisine. En aucun cas ce délai ne peut excéder dix (10) jours francs et ouverts ; toute forclusion entraî-

nant une non-objection implicite qui permet à l'autorité contractante de poursuivre la procédure. Dans les faits, la DCMP a été rarement frappée de forclusion dans l'instruction des dossiers. Ce délai est considéré dans sa feuille de route comme un indicateur de performance au côté du nombre d'avis remis en cause par le comité de règlement des différends.

Préoccupée par cette question, la DCMP, a réparti ce délai suivant une circulaire à chaque échelon du contrôle.

Dès 2009, deux ans après l'entrée en vigueur de la réforme la DCMP sur la base de son dispositif statistique informatisé a mené une étude à l'interne sur les délais de traitement des procédures. Les résultats de cette étude actualisée deux ans plus tard font état du même constat : la DCMP est loin d'épuiser les délais qui lui sont impartis par le Conseil de régulation alors que les autorités contractantes, parce que non soumises à des délais, mettent un temps trop long pour réagir aux observations formulées à leur intention. Les raisons de cette passivité sont diverses. Outre l'absence de délai de réaction impartie, il s'agit entre autres de :

- la timide reconnaissance de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) comme service avec des agents exclusivement dédiés au sein de l'autorité contractante à la tâche de contrôle qualité des dossiers en amont de celui exercé par la DCMP

- l'absence de motivation et la mobilité des agents de la CPM

- l'absence d'un dispositif interne de suivi spécifique des dossiers relatifs aux procédures de passation des marchés

- le défaut de maîtrise par certains membres de la Commission des Marchés du processus d'évaluation des offres et la difficulté à s'attacher les services d'un homme de l'art (expert)

- l'inexistence dans le vivier de la fonction publique d'une masse critique de spécialistes en passation des marchés.

- La mobilité des agents de la DCMP

N'ayant pas la prétention, à elle seule, de pouvoir éradiquer tous ces maux, la DCMP a pris, à l'interne, des initiatives palliatives portant :

- instauration d'une stratégie d'appui conseil au profit des Autorités contractantes avec un cadre de concertation avec les CPM et un système de points focaux et,
- systématisation des lettres de relance et des ampliements faites à la CPM pour un meilleur suivi du dossier

Cependant, l'étude précitée, relative à l'analyse des délais, ne s'est pas limitée à mesurer les perfor-

mances de la DCMP et des autorités contractantes. Elle a en outre, passé en revue les délais réglementaires prévus par le Code des marchés publics et leur pertinence en fonction de leur objet. De ce point de vue, il convient de relever que les délais réglementaires tel que prévus par le dispositif juridique atteignent un maximum de 188 jours. Pourtant, ils sont tout à fait conformes aux standards internationaux. Cependant, le temps d'une "Institution internationale" n'est pas celui d'un État sous développé. A titre d'illustration, pour l'État la durée de l'exercice budgétaire est de douze (12) mois, alors que pour la Banque mondiale l'exercice s'étale sur dix huit (18) mois. C'est pourquoi, la réflexion menée, par l'ensemble des acteurs du système y compris la DCMP, dans le cadre élargie de la modification du Code des marchés publics, a abouti, tout en respectant les directives de l'UEMOA, à des propositions de réduction des délais réglementaires. A cet effet, il y a lieu de distinguer les délais d'action des délais d'attente, de réduire les premiers dans la limite du possible et de respecter les seconds libellés en termes de minima par les directives. C'est tout le sens des propositions formulées à travers la réflexion sur les modifications du Code.

- Sur "le nombre impressionnant de recours"

Le nombre de recours est un indicateur pertinent de la confiance que les différents acteurs accordent au système. C'est un fait nouveau majeur qui permet d'apprécier le degré de transparence des procédures et de respect des droits des candidats ou soumissionnaires. Il symbolise la rupture prônée par la réforme du système de passation des marchés à travers son cadre juridique et institutionnel rénové. Cependant force est de reconnaître, que sans un encadrement adéquat, ce droit de recours peu être utilisé abusivement et aboutir à un allongement injustifié des délais de passation et déteindre négativement sur l'efficacité du système. C'est pourquoi, une décision, a été prise, instaurant l'acquittement d'un droit d'enrôlement pour décourager les recours fantaisistes.

- Sur "les différences d'interprétation des articles et arrêtés du code des marchés publics"

Je suppose qu'il s'agit plutôt de divergences d'interprétation portant seulement sur certaines dispositions du code des marchés publics et de ses textes d'application. Comme pour tout texte juridique, le dispositif réglementaire des marchés publics est parfois source de diver-

gence dans l'interprétation. Dans les différentes étapes de la procédure de passation et d'exécution des marchés interviennent divers acteurs ; il s'agit, des autorités contractantes y compris la personne responsable des marchés et l'ordonnateur, des soumissionnaires, de l'organe de contrôle (DCMP), de l'organe de règlement des différends (CRD/ARMP), du comptable... Tous ces acteurs n'ont pas toujours et forcément la même lecture pour toutes les dispositions réglementaires applicables. Cependant les divergences ne doivent être ni majeures ni permanentes. D'où l'intérêt d'un organe de régulation comme l'ARMP qui a vocation à rendre des décisions dans le cadre du règlement des litiges et des avis pour l'interprétation de certaines dispositions à la requête de tout acteur. En outre, les recours hiérarchiques pourraient permettre la levée de certaines divergences.

Dans tous les cas, il est heureux que cette question soit posée même si des solutions sont déjà envisagées :

- dans le cadre de la réflexion sur les modifications du code pour les divergences inhérentes au libellé de la disposition

- dans la perspective de l'élaboration d'une circulaire interprétative

Néanmoins, pour celles relatives à une mauvaise lecture ou compréhension du texte, sa prise en charge serait effective dans le cadre de la formation et de la réappropriation du Code par des différents acteurs y compris les ordonnateurs et les comptables publics.

Concernant la question particulière des marchés de clientèle, il faut rappeler que l'autorité contractante n'a pas la possibilité d'indiquer la quantité ou la valeur globale des commandes. Du point de vue des obligations des parties, contrairement au marché à commande, ici le fournisseur s'engage à livrer un maximum dont il ignore le volume sans aucun engagement de l'autorité contractante sur un minimum.

Cependant la limite objective du niveau des commandes reste l'existence des crédits puisqu'aucun marché ne peut être approuvé sans la production d'une attestation d'existence de crédits suffisants.

Ce qui, dans les faits permet au fournisseur d'avoir un repère lui facilitant l'évaluation du volume maximal de la commande même dans le cadre d'un marché de clientèle. Par contre, le montant d'un marché de clientèle fixé sur la base des disponibilités de crédits ne saurait être qu'indicatif. Il serait, à ce titre, opportun d'apporter la précision au niveau de la clause du contrat relative au montant. Le cas échéant, un avenant ne serait pas nécessaire suite à l'obtention de crédits supplémentaires durant le même exercice budgétaire. Dans tous les cas pour entamer dans sa durée la seconde année, le marché de clientèle doit nécessairement faire l'objet de renouvellement par avenant conformément aux dispositions de l'article 25 du Code des marchés publics.

Par ailleurs, qui est responsable

de la délivrance de l'attestation d'existence de crédits ?

Du point de vue strict des différentes phases de la dépense publique (engagement - ordonnancement - liquidation - paiement) et des attributions dévolues au responsable de chaque phase, il y a lieu de considérer que l'ordonnateur est dans la meilleure posture pour assumer cette fonction. Cette solution a d'ailleurs été consacrée par un avis du Conseil de régulation de l'ARMP.

Si au niveau central la question ne se pose pas (les outils de gestion des crédits existent et facilitent le suivi de l'évolution des disponibilités avec le "Système de gestion des finances publics" (SYGFIP), il n'en est de même pour les collectivités locales et les agences. Pour ces dernières la comptabilité est respectivement tenue par le percepteur municipal et l'agent comptable particulier. Pour mieux s'assurer de l'existence des crédits, la mise à contribution du comptable pour la préparation matérielle de l'acte, avec l'apposition de son visa et sa soumission à la signature de l'ordonnateur en l'occurrence le Maire de la commune ou le Directeur général de l'agence ne serait pas une mauvaise chose.

- Concernant les ententes directes communément appelés marché de gré à gré

C'est sans doute pour dégager cette procédure de son caractère péjoratif que les pères de la réforme des marchés publics ont substitué la notion de gré à gré par celle d'entente directe. Cette démarche n'a pas été couronnée de succès. Pourtant, l'entente directe est un mode de passation bien identifié, défini et encadré par les dispositions des articles 75 et 76 du Code des marchés publics. En outre, son taux trimestriel est plafonné à 20% suite à un engagement du gouvernement dans le cadre l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE). Malgré tout, pour des raisons diverses, que l'on ne saurait identifier ici, l'opinion publique continue à croire que l'entente directe est une procédure irrégulière conforté en cela par une certaine revue de presse en langue nationale.

En conclusion, tout en me félicitant de cette initiative de M. DIAO qui, sans verser dans la polémique, a apporté, sur des questions précises, sa contribution pour une évolution positive de notre système national de passation des marchés publics, j'invite tous les acteurs interpellés dans leurs domaines de spécialisation respectifs à apporter leur éclairage sur tous les points du sujet ou les aspects que j'ai volontairement omis, notamment, la liquidation des droits d'enregistrement dans le cadre d'un marché de clientèle ou la mise en place par l'ARMP de structures au niveau déconcentré.

Comme le dit un proverbe peulh "à chacun sa part de vérité". ■

M. MOUHAMADOU LAMINE SOW,
CHEF DE LA DIVISION FORMATION,
CONSEIL ET ÉTUDES DE LA DCMP

BASKET - NBA

Une saison, 24 questions

La NBA reprend ses droits avec son lot d'interrogations. Du Three-Peat du Heat à la fin des Bobcats, en passant par le retour d'Oden, on a fait le tour.

Heat, direction "Three-Peat" ?

Les Lakers sont les derniers à l'avoir réussi entre 2000 et 2002. Miami et LeBron James vont également tenter de réussir la passe de trois avec une équipe toujours aussi impressionnante et renforcée cet été par les arrivées de Beasley et Oden. LBJ et sa clique sont en tout cas les favoris numéro un à leur propre succession.

Quand Kobe dépassera-t-il MJ ?

C'est pour le moment le cadet de ses soucis puisque Kobe Bryant soigne son tendon d'Achille du pied gauche. Celui-là même qui a rompu en avril dernier. Mais cela devrait bien arriver cette saison : Kobe Bryant va passer devant Michael Jordan en terme de points marqués en carrière. MJ en a inscrit 32 292, Kobe 31 617. Il passera alors à la troisième place des plus grands scoreurs de l'histoire de la Ligue.

Kobe oui, mais quel Kobe ?

600 petits points pour dépasser MJ. Même sur une jambe, Bryant les inscrira. Mais la question est désormais de savoir quel Bryant va retrouver les parquets ? Et quand ? Pas encore totalement remis, le numéro 24 de LA, dans sa dernière année de contrat (30 millions de dollars), peut-il retrouver tous ses moyens à 35 ans ? L'avenir des Lakers en dépend. Plus que les systèmes défensifs de Mike d'Antoni.

Durant, numéro 1 enfin ?

Pour la première fois, Kevin Durant a reconnu qu'il en avait un peu marre d'être le numéro 2. Finaliste NBA en 2012, deuxième dans la course au titre de MVP en 2010, 2012 et 2013, l'ailier du Thunder est affamé comme jamais. En attendant le retour de Russell Westbrook, qui a subi une arthroscopie récemment après avoir manqué l'essentiel des derniers playoffs suite à une rupture du ménisque, il va porter Oklahoma City sur ses épaules.

L'heure des Clippers ?

Un roster de feu, un sacré coach : les Clippers ont tout pour plaire cette saison. Avec l'arrivée de Doc Rivers, la prolongation de contrat de Chris Paul, l'autre équipe de LA, qui a décroché son premier titre de division la saison dernière, a les armes pour aller très loin. Au Staples Center, les Clippers ont même décidé de recouvrir les bannières des Lakers cette saison lorsqu'ils joueront à domicile. Plus de complexe. Sinon celui de l'histoire.

Indiana, danger numéro 1 pour le Heat ?

Au printemps 2013, le coup est passé près. Et Indiana a failli s'offrir un premier voyage en Finales NBA depuis 2000. Finalement, les Pacers ont cédé en sept manches face à Miami. Cette année encore, il faudra compter sur la troupe de Paul George. Elle sait toujours jouer au basket, défendre et enregistre le retour de Danny Granger, qui pourrait devenir un sixième homme de luxe. Si jamais son physique le laisse tranquille, ce qui n'est toujours pas le cas, ça pourrait faire très mal.

Howard reste-t-il un franchise player ?

Le Dwhightmare est terminé. Howard a quitté les Lakers et trouvé chaussure à son pied. Celle-ci est moins grande qu'à LA. Le pivot jouera à Houston ces quatre prochaines saisons. A lui de faire oublier ses atterrissements récents et montrer qu'il est un vrai franchise player, ce dont beaucoup doutent désormais. Avec Harden, DW12 peut relancer sa carrière.

Rondo a-t-il un avenir à Boston ?

Victime d'une rupture des ligaments croisés la saison dernière, Rajon Rondo va trouver son équipe changée lorsqu'il va revenir aux affaires. Probablement en décembre. Le meneur de jeu, qui a perdu quelques partenaires de jeu comme Garnett, Pierce ou Terry, partis à Brooklyn, est désormais le patron d'une équipe en bois. Pas certain qu'il le reste indéfiniment. Danny Ainge n'a peut-être pas terminé le grand ménage alors que Rondo a, par le passé, déjà été à deux doigts d'être trahi.

Qui sera le "supertanker" de l'année ?

Si la draft 2013 n'a rien d'une cuvée historique, celle de 2014 allèche déjà les pires élèves de la Ligue. A l'image de Philadelphie, qui s'est délesté de toutes ses forces vives pour couler le plus profond possible, les Lakers rêvent de décrocher et d'accueillir Andrew Wiggins dans leurs rangs. Le Canadien, futur numéro 1 de la prochaine draft, est The Next Big Thing.

La fenêtre de tir des Spurs est-elle encore ouverte ?

Passé à deux doigts d'un cinquième titre en juin, San Antonio remet le couvert. Les Spurs sont-ils encore des prétendants ? Oui, parce que TP n'a jamais été aussi fort. Oui mais... Tim Duncan va bien finir par être rattrapé



par le poids des ans. Manu Ginobili, lui, l'est déjà. Heureusement, Popovich sait y faire et la relève, incarnée par Kawhi Leonard, est en place. Aura-t-il les épaules ? La question est là.

Welcome back, Derrick. Ready ?

Un an et demi après s'être fait les croisés face à Philadelphie au premier tour des playoffs, Derrick Rose est prêt à en découdre à nouveau. Enfin. Le meneur de Chicago, MVP en 2011, aurait pu revenir la saison dernière. Il a préféré attendre et semble plus fort que jamais. Exceptionnel en présaison, le numéro 1 des Bulls n'a rien perdu de son explosivité. Chicago peut s'en frotter les mains.

Wall - Beal, backcourt du futur ?

Ici et là, certains pensent que John Wall et Bradley Beal constituent la meilleure traction arrière de la NBA. C'est tôt pour l'affirmer. Mais le talent du meneur ainsi que la présaison du deuxième arrière laissent présager du meilleur pour l'avenir des Wizards. Wall a annoncé la couleur : si Washington ne voit pas les playoffs au printemps prochain, ce sera du gâchis.

Les Nets, nouveaux rois de New York ?

Brooklyn présentera cette saison le cinq majeur le plus cher de l'histoire, avec des joueurs payés au-delà des 12 millions de dollars annuels. Une première dans l'histoire. Suffisant pour prendre les commandes de Big Apple et de la NBA ? L'avenir le dira. Williams, Johnson, Pierce, Garnett et Lopez, ça a de l'allure. Mais le mieux est parfois l'ennemi du bien et l'empilage de talents n'est pas toujours gage de réussite. A Jason Kidd, tout nouveau coach, de donner du goût à la mayonnaise.

Oden, opération résurrection ?

Numéro 1 de la draft 2007, celui qui a été choisi avant Kevin Durant a vu sa carrière brisée par des blessures à répétition et des genoux en carton. 82 matches joués depuis 2007 et plus aucune apparition depuis quatre ans, Oden repart de zéro avec Miami. Et pour de bon ?

Une dernière saison pourie pour les Bobcats ?

L'été prochain, les Charlotte Bobcats disparaîtront et personne ne le regrettera. La franchise, qui n'a disputé qu'une fois les playoffs en dix

ans d'existence, laissera sa place aux Hornets, de retour au bercail. En attendant, même renforcés par Al Jefferson, les joueurs du président Jordan sont bel et bien partis pour une saison à vingt victoires. Ou moins.

Batum, encore plus haut ?

L'été de Batum a été une réussite collective avec un sacre européen. Sur le plan individuel, l'ailier n'a pas été au niveau qu'il espérait. De retour à Portland, où il ne cesse de progresser, le Français tentera de franchir un nouveau pallier statistique et en matière de leadership également. Les Blazers ont manqué les playoffs la saison dernière. Une éventuelle première sélection au All Star Game passe aussi par une progression de Portland.

À l'Ouest, Golden State trouble-fête ?

Les Warriors ont bien changé depuis l'arrivée de Mark Jackson. Les rois de la gâchette ont d'autres armes à faire valoir et, avec la signature d'Andre Iguodala, la bande menée par Stephen Curry sera probablement le poil à gratter numéro un de la Conférence Ouest. Leur accession en demi-finale de conférence la saison dernière leur a donné des idées et ouvert certaines perspectives.

Anthony, vivement 2014 ?

Carmelo n'en a pas fait mystère : il testera le marché en 2014. Juste pour voir. Et, qui sait, aller voir ailleurs ? Les Lakers pourraient être intéressés. Le joueur aussi. S'il se dit complètement concentré sur l'exercice présent, Melo sera forcément influencé par la tournure prise par les événements. Si les Knicks ne deviennent pas autre chose qu'une bonne équipe, pas certain que l'ailier, qui avait fait des pieds et des mains pour venir à NY, reste.

Quand George Karl va-t-il retrouver du boulot ?

Viré de Denver après avoir réussi des miracles avec la franchise et décroché le titre de coach de l'année, George Karl est désormais un "coeur à prendre". Qu'on se le dise, l'ancien coach de Seattle, qui va travailler pour ESPN en attendant, n'est pas encore à la retraite et attend que son téléphone sonne. Qui l'appellera en premier ? Réponse cet hiver.

Irving va-t-il gagner plus de 24 matches ?

Kyrie Irving est déjà un meneur All Star. Mais ne fait pas gagner Cleveland. C'est là son principal défaut. En 2013/2014, la donne va peut-être enfin changer. Avec Anthony Bennett, numéro 1 de la draft, Andrew Bynum (s'il est capable de jouer) et des jeunes qui poursuivent leur développement, les Cavaliers vont peut-être enfin avancer, eux qui n'ont remporté que 64 matches en trois ans. Cela passera aussi et surtout par la santé (23 matches manqués en 2012/2013) et le leadership de Kyrie Irving. A lui de jouer.

Oladipo, roi des rookies ?

La cuvée 2013 n'apparaît pas comme fantastique. Anthony Bennett (Cleveland) ne semble pas encore prêt, Nerlens Noel (Philadelphie) est blessé et pourrait manquer l'ensemble de la saison... Reste Victor Oladipo, qui a déjà montré de belles choses en Summer League comme en présaison. Arrière qui devrait vite prendre la tête à Orlando, le 2e de la dernière draft est également le favori pour décrocher le titre de rookie de l'année. Réponse en avril.

Sacramento, history repeating ?

DeMarcus Cousins a touché le pactole cet été : 62 millions de dollars sur quatre ans. Le bouillant intérieur est censé incarner une franchise désincarnée. S'il se contrôle et évite de sortir de ses gonds comme il l'a trop souvent fait depuis le début de sa carrière, les Kings ressembleront à quelque chose. Enfin. Sinon, ce sera encore une saison pour rien.

Dallas peut-il rebondir ?

Absent des playoffs la saison dernière, deux ans après avoir décroché le Graal, Dallas compte retrouver la post-season en 2014. Dirk Nowitzki est en jambes, il a été rejoint par José Calderon et Monta Ellis. Suffisant pour rêver ? Pas sûr. Pour jouer les playoffs ? Certainement. Un premier tour tout au moins.

LBJ V ?

Sacré MVP pour la quatrième fois de sa carrière au printemps dernier, LeBron James visera un cinquième trophée en 2013/2014. Ainsi, l'ailier de Miami égalerait Jordan et Russell, et reviendrait à une longueur du recordman Kareem Abdul-Jabbar. Sky is the limit. ■

(EUROSPORT.FR)

TOURNOI DE L'UEMOA (6E ÉDITION) - 2E JOURNÉE POULE B

Un tournant décisif pour le Sénégal

Tenu en échec par le Bénin, le Sénégal doit s'imposer face au leader de son groupe B, le Niger, pour espérer se qualifier pour la finale.



Archives

■ ADAMA COLY

Gagner ou périr ! C'est l'enjeu principal pour les Lions locaux du Sénégal lors de cette deuxième journée de la 6e édition du Tournoi de l'Union économique et monétaire ouest-africaine

(Uemoa). Parce que le Sénégal s'est compliqué la tâche dès la première journée. Dominateurs dans l'ensemble de la rencontre, les hommes du sélectionneur Joseph Koto ont laissé filer trois points précieux face au Bénin. Après avoir ouvert le score en première période et manqué plusieurs

occasions, les Lions locaux se sont fait rejoindre par les Écureuils en seconde mi-temps (1-1). Ce nul leur a fait perdre l'occasion de se hisser au sommet de leur poule B. Car un peu plus tard dans la même journée de dimanche, le Niger (3 points) en a profité pour prendre les commandes. Le Mena s'est imposé (1-0) contre la Guinée Bissau.

Pour espérer défendre son titre de champion sortant, le Sénégal doit d'abord se remettre dans la marche. Ce qui veut dire qu'il faut impérativement battre le vainqueur de l'édition 2010 et contrôler le groupe. Sinon une contre-performance ouvrirait les portes de la finale au Niger ou au Bénin, si celui-ci parvenait à écarter le Djurtus de Guinée.

Dans la poule A, le ticket qualificatif pour la finale va sans doute se jouer entre le Mali et le Burkina Faso. Hier, en match de la deuxième journée de la poule A, les Aigles ont surpris (0-1) le pays hôte, la Côte d'Ivoire. En ouverture de cette même seconde journée, le Burkina Faso, leader avec 4 points, a étrillé (4-0) le Togo. Pour que les Éléphants (3e, 3 pts) se qualifient, ils doivent d'abord battre le Burkina et compter sur un mauvais résultat du Mali (2e, 4 pts) face aux Éperviers du Togo (4e, 0 pts). Ce mercredi s'annonce chaud à Abidjan. ■

RÉSULTATS

Hier

Togo - Burkina Faso 0-4

Côte d'Ivoire - Mali 0-1

Aujourd'hui

14h Bénin - Guinée Bissau

16h Sénégal - Niger

PLATINI, PRÉSIDENT DE L'UEFA

“Deux places de plus pour l'Afrique en Coupe du monde”

Interrogé par le Times, Michel Platini a fait part de son idée de voir la Coupe du monde évoluer et se jouer avec 40 sélections. Les quotas européens ne seraient pas touchés, alors que l'Afrique et l'Asie gagneraient des représentants.

Actuel président de l'UEFA, Michel Platini réfléchit déjà à 2015 et aux prochaines élections à la tête de la FIFA. Un scrutin auquel pourrait bien prendre part l'ancien international français, qui s'est penché sur l'idée d'apporter une touche de nouveauté à la Coupe du monde. Dans un entretien accordé au Times, Platini a soumis une proposition de Coupe du monde avec 40 sélections pour le Mondial de 2018, en Russie.

"Le football est en train de changer. Nous avons 209 associations, alors pourquoi limiter ? Faisons plus de gens heureux !", a indiqué Platini, avant de poursuivre en détaillant son idée : "Je suis totalement d'accord avec Sepp Blatter, nous avons besoin de plus d'équipes africaines et asiatiques. Mais plutôt que d'enlever des équipes européennes, nous devrions aller jusqu'à 40 équipes. On pourrait ajouter deux africaines, deux asiatiques, deux américaines, une d'Océanie et une européenne."

"Huit groupes de cinq équipes"

Pour ce qui serait du format de la compétition, l'actuel patron de l'UEFA a déjà son idée et ne changerait pas vraiment le format du tournoi, les deux meilleures équipes de chaque groupe étant qualifiées pour les 8es de finale. "Passer de 32 à 40 équipes, cela ferait huit groupes de 5 équipes. Et selon nos études, cela ne rajouterait que trois jours de compétition à la Coupe du monde", a poursuivi Michel Platini. Autant dire que le spectacle pourrait être un peu plus au rendez-vous, sans pour autant faire que le Mondial ne s'éternise.

Cette idée risque quoiqu'il en soit de recueillir un enthousiasme certain du côté des confédérations concernées (CAF, AFC, OFC, Concacaf et Conmebol), qui auraient alors plus de représentants pour la grand messe du football. Une petite révolution qui pourrait avoir lieu dès 2018... à moins que ce ne soit là encore qu'une promesse de campagne, Blatter étant

aussi favorable à des places supplémentaires pour l'Afrique et l'Asie. ■

(AFRIKFOOT)

BREVES

TOURÉ KUNDA

Vieux Ba nommé entraîneur

Vieux Ba, ancien entraîneur du Stade de Mbour, a été nommé entraîneur du Touré Kunda (ligue 1 sénégalaise), a annoncé à l'APS Mbaye Diouf Dia, le président dudit club, lundi. "Avec le Directeur technique, Lamine Kane, nous avons décidé de nommer Vieux Ba sur le banc du club, un entraîneur chevronné qui connaît bien le football national", a expliqué le président du club à l'emblème d'éléphant. Parlant du processus de nomination du nouveau titulaire du banc du Touré Kunda, il a rappelé que l'année dernière, son club avait contacté des techniciens qui, finalement, n'ont pas signé.

"Lamine Kane, en tant que DTN, avait été obligé de faire le boulot", a-t-il dit, relevant que l'objectif cette saison est de gagner un titre majeur. Le temps du maintien est maintenant écoulé même si nous sommes un club jeune, a-t-il dit, indiquant que l'ambition est de remporter une victoire en Coupe de la ligue, du Sénégal ou gagner le titre national. Touré Kunda a remporté la Coupe du Sénégal en 2010.

BALLON D'OR

Les 23 connus aujourd'hui

La liste des 23 joueurs nommés pour le FIFA Ballon d'Or 2013 sera dévoilée aujourd'hui, avec également les dix coachs nommés pour le titre de meilleur entraîneur mondial de l'année.

AC MILAN

Balotelli accidenté

La presse italienne, dont la Gazzetta dello Sport, annonce que Mario Balotelli a été victime d'un accident de la route ce lundi, entre Milanello, le centre d'entraînement du club, et son domicile situé à Brescia. Il s'agirait toutefois d'un incident mineur pour l'attaquant de l'AC Milan, qui traverse une période délicate avec son club. Remplaçant contre le Barça (1-1) en Ligue des champions la semaine dernière, Balotelli a été remplacé dimanche avant l'heure de jeu lors de la défaite à Parme (3-2). "Il ne jouait pas très bien et il risquait de prendre un second avertissement", avait expliqué Massimo Allegri après le match.

REAL MADRID

CR7 échappe à une sanction

"Vous êtes une mauviette", a lancé Cristiano Ronaldo à l'arbitre central lors du Clasico entre Barcelone et le Real Madrid samedi au Nou Camp (2-1). Des propos qui auraient pu lui valoir une sanction, mais le comité technique des arbitres n'a pas rapporté ses propos à la commission de discipline rapporte AS. C'est finalement Sergio Ramos qui pourrait se faire sanctionner suite à ses propos en marge de la rencontre. "Il y a des choses contre lesquelles vous ne pouvez pas lutter, il y a eu un penalty clair d'Adriano pour une main et un autre sur Cristiano en seconde période". Le comité technique des arbitres devraient, en effet, porter plainte à la commission de discipline qui décidera si le défenseur espagnol mérite une sanction.

TRANSFERTS

Sissoko à l'essai en Belgique !

Anderlecht a informé sur son site internet que Mohamed Sissoko est actuellement à l'essai. Depuis sa résiliation de contrat avec le PSG, l'international malien peine à trouver un nouveau club. S'il s'était entraîné avec Monaco pour conserver la forme, le milieu récupérateur pourrait bien signer avec les Mauves, adversaires du PSG en Ligue des champions. "Mohamed Sissoko (28 ans, anciennement Auxerre, Valence, Liverpool, Juventus et PSG) a accepté l'invitation du RSCA de s'entraîner durant quelques semaines avec l'équipe pre-

mière. Le Franco-Malien a résilié son contrat avec le PSG et il est libre depuis le mois de septembre. Il s'agit d'un milieu défensif expérimenté et puissant. Les deux parties décideront au terme de la période d'entraînement si elles matérialisent leur collaboration", lit-on sur le site. Reste à savoir si le double champion belge en titre pourra s'aligner sur ses exigences salariales.

OLYMPIAKOS

Mitroglou affole les cadors !

L'attaquant de l'Olympiakos, Konstantinos Mitroglou (25 ans, 11 matchs et 15 buts toutes compétitions confondues cette saison), pourrait bien être l'un des agitateurs du prochain mercato hivernal. Selon la presse anglaise, l'international grec ne manque pas de courtisans après son très bon début de saison. À la recherche d'un attaquant supplémentaire pour apporter un peu de concurrence à Olivier Giroud, Arsenal aurait notamment coché son nom sur ses tablettes. Liverpool serait également intéressé mais ne lui proposerait qu'un rôle de doublure. Enfin, le Borussia Dortmund pourrait offrir 12 millions d'euros pour tenter d'encadrer celui qui est annoncé pour succéder à Robert Lewandowski. ■

CHAMP. EUROPÉENS

Programme

France - C. Ligue (8es)

Aujourd'hui

17h Bastia - Ajaccio

19h Valenciennes - Troyes

Stade Rennes - Nancy

Tours - Amiens

Créteil - Toulouse

Lille - Auxerre

19h55 Nantes - Lorient

Demain

17h Guingamp - Evian T-G

19h Sochaux - Montpellier

19h55 Reims - Monaco

Angleterre - Carling Cup (8e)

Aujourd'hui

19h45 Leicester City - Fulham

Birmingham - Stoke City

Man U - Norwich

Burnley - West Ham

Arsenal - Chelsea

Demain

19h45 Tottenham - Hull City

Newcastle - Man City

Espagne - 11e journée

Aujourd'hui

19h Espanyol - Malaga

21h Celta Vigo - Barcelone

Demain

19h Real Valladolid - Sociedad

Valence - Almeria

21h Real Madrid - Séville

Osasuna - Rayo Vallecano

Judi

19h Villarreal - Getafe

Grenade - Atlé. Madrid

21h Athl. Bilbao - Elche

Real Bétis - Levante

Italie - 10e journée

Aujourd'hui

19h45 Atalanta - Inter

Demain

19h45 Cagliari - Bologne

Fiorentina - Naples

Genoa - Parme

Hellas Verone - Sampdoria

Juventus - Catane

Livourne - Torino

Milan - Lazio

Sassuolo - Udinese

Judi

19h45 Rome - Chievo